



Rapport d'activité 2022



Fédération des acteurs et **A**ctrices
des **M**usiques et **D**anses **T**raditionnelles

FAMDT - 35 rue Crucy 44000 Nantes
02 85 52 67 04 - www.famdt.com



SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. La FAMDT et la vie associative - principales évolutions en 2022	4
3. Les espaces de travail, commissions actives au sein de la FAMDT	8
4. Le budget de la FAMDT en 2022	12
5. Les temps de rencontres (co)organisés en 2022	14
6. Le soutien et l'accompagnement des adhérent.e.s	17
7. La structuration régionale et territoriale de la FAMDT en 2022	20
8. Les activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2022	22
9. La transmission	27
10. La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT	29
11. Observations, études et productions d'analyses	32
12. Information, valorisation, contenus et ressources	34
13. Enjeux sociétaux : développer l'égalité et les diversités dans les musiques traditionnelles et du monde	37
14. Enjeux sociétaux : campagne « Pour la diversité culturelle et musicale en France » avec le réseau Zone Franche	38
15. L'équipe de la FAMDT	39
16. Projets 2023	40

1. Préambule

Plusieurs enjeux importants à l'échelle fédérale se sont révélés déterminants dans le moment de mutations profondes sur cette année 2022 :

- **L'enjeu de structuration** que nous avons renforcé par l'accompagnement, la proximité, le conseil, l'information, permettant de lutter contre l'isolement, la précarisation et la fragilisation des initiatives, des emplois, etc. ;
- **L'enjeu culturel que nous portons à travers les actions, les initiatives des adhérent·e·s** permettant d'affirmer le rôle fondamental de la culture comme bien commun et comme construction humaine à travers le référentiel des droits culturels et son inscription au cœur du projet fédéral ;
- **L'enjeu démocratique qui dans ce temps de « grande confusion »^[1] doit faire l'objet d'une attention de tous les jours** pour plus de coopération, de participation et favorisant les processus d'implication de tou·te·s les acteur·rice·s des musiques, danses traditionnelles / monde au sein des politiques publiques déconcentrées et décentralisées ;
- **L'enjeu d'organisation collective** que nous devons encore et toujours favoriser pour la mise en réseau des acteur·rice·s de la fédération et pour consolider une force collective et une plus juste répartition des moyens et des légitimités ;

- **Les enjeux de diversité et d'égalité** sous toutes leurs formes comme pierre angulaire et transversale du projet fédéral ;
- **L'enjeu d'écologisation et de décarbonation des pratiques culturelles** qui pose un changement de modèle et de pratiques pour se donner les moyens d'envisager un futur viable et souhaitable.

[1] « La grande confusion : Comment l'extrême-droite gagne la bataille des idées ? » Broché – 10 mars 2021 – De Philippe Corcuff



© Éric Legret

2. La FAMDT et la vie associative - principales évolutions en 2022

175
adhérent·e·s
en avril 2023

LES ADHÉRENT·E·S

La FAMDT rassemble, à la fin de l'année 2022, **166 structures de musiques et danses traditionnelles/du monde** réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires d'outre-mer.

10 nouvelles structures adhérentes :



La Compagnie des Possibles - Peillac (56)



Terracanto - Marseille (13)



Le Cri de Vénus - Rennes (35)



Nuits Atypiques - Saint-Macaire (33)



La Crue - Lauzès (46)



Laarpi - Macaye (64)



LOB - L'oreille Buissonnière - Rustrel (84)



Maggese - Montreuil (93)



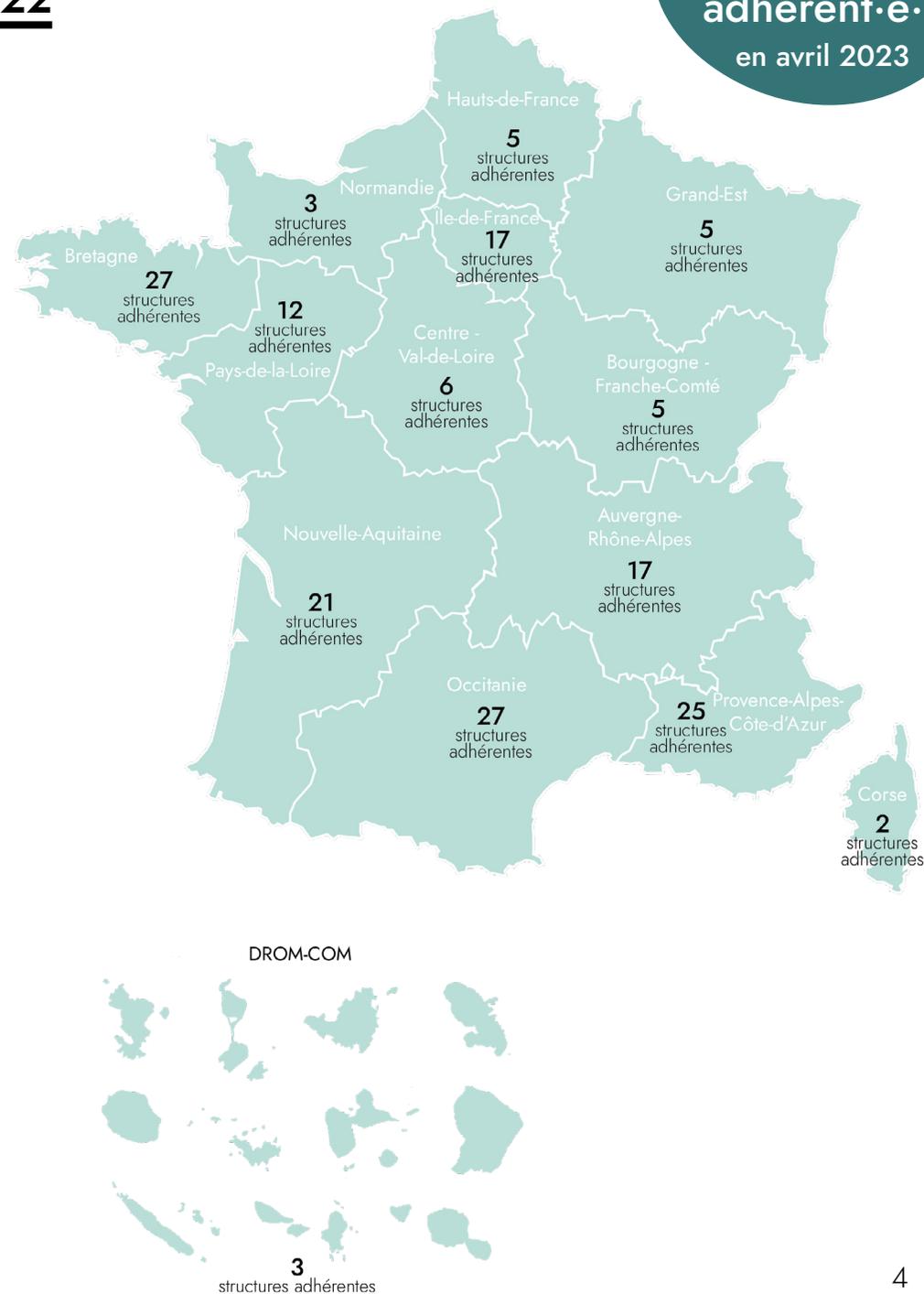
Kotekan - Bregnier-Cordon (01)



Les Voies du Chant - Marseille (13)

2 départs au cours de l'année : La MJC de Ris-Orangis et la MJC de Limours (fin d'activité).

Les activités des adhérent·e·s sont multiples : luthier·ère·s, collectifs artistiques, structures de production, festivals, lieux de diffusion, lieux d'enseignements, professionnel·le·s de la documentation, compagnies, CMT (centres de musiques et danses trad), etc.



LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION

- **4 réunions de conseil d'administration** au cours de l'année (1 jour ½ de CA);
- **23 membres au sein du conseil d'administration** (CA): 10 femmes / 13 hommes;
- **3 personnalités associés** au sein du conseil d'Administration: Manu Théron, Michel Lebreton, Benjamin Mélia;
- **L'assemblée générale** (AG) s'est déroulée à Lyon au Musée des Confluences en juin 2022;
- Considérant la démarche sur **l'égalité Femmes-Hommes** entreprise par la FAMDT en 2018, et les processus engagés via **« Tambours Battantes! »**, le CA porte une attention particulière aux usages favorisant cette égalité: représentation au bureau, expression lors des CA et des réunions, usage de l'écriture inclusive dans les communications internes et externes...;
- En 2022 nous avons finalisé le [règlement intérieur de la fédération](#).

L'ÉQUIPE SALARIÉE

- **4 salarié·e·s pour 3,8 ETP** – 3 femmes / 1 homme;
- **3 CDI et 1 CDD**;
- **Formateur·rice·s** - [Bourse de compagnonnage](#) FAMDT / ADAMI / ministère de la Culture;
- **Soutien logistique et de production** sur l'année 2022 (Louise Villain);
- **Soutien sur la production d'analyses** et l'observation;
- Une **soixantaine de réunions d'équipe** (tous les lundis);
- Un **travail pour cadrer les conditions de travail post covid** au sein de l'équipe s'est mis en place sur l'ensemble de l'année: télétravail, travail en itinérance, déplacements.

Membres du collège des relais territoriaux



Membres du collège associations et autres formes juridiques



Assemblée Générale



ig & lo in ball

FACILITATION GRAPHIQUE par: **FACILISTRUS** Anna-Célestine BARTHELEMY

merci au musée des confluences de modj accueille



RAPPORT MORAL

REPLI l'authenticité REALISABLE

NOUS DEVONS LUTTER

Les actions des membres de la FAMDIT ce n'est pas que de la création de spectacle, c'est avant tout POLITIQUE.



LE RÉSEAU EUROPÉEN regroupe pour montrer ce que l'on ne voit pas au niveau EUROPÉEN



Bienvenue à nos nouveaux adhérent.es!

LA FAMDIT REGROUPE UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ADHÉRENTS



SPECTACLE - VIVANT -

APPELS À PROJET → visibilité → crée du réseau

PARTENARIATS avec d'autres standings + ou - proches

LA FAMDIT n'a pas vocation à se substituer aux producteur·ices

FORMATION & TRANSMISSION

de + en + de diverses disciplines qui sont multidisciplinaires ou transdisciplinaires.

FORMATION CAMBODIENNES 70 candidatures 12 stagiaires

place de ORALITÉ

Collecte des méthodes de TRANSMISSION

Souvenirs HISTOIRES

LA FAMDIT ça fait sérieux

je ne sais pas dominer PICSOU (s'il n'a pas les droits) et des camarades

PORTAIL DU PATRIMOINE = ORAL =

Rassemble le + possible de patrimoine sonore entre les structures

BESOIN de monter un petit groupe SVP

CPMDT C'EST PAREIL MAIS AVEC UN "P" COMME DONS: PROFESSIONNELLE et on a fait un livre super!

NEWS LETTER

PODCAST CONTRETEMPS

créer des partenariats raconter partager nos histoires contenus culturels

3 SITES

BILAN MORAL & RAPPORT D'ACTIVITÉ VOTÉ!

C'EST L'HEURE DES SOUS!

je ne sais pas dominer PICSOU (s'il n'a pas les droits) et des camarades

ÇA VA ON EST RICHES.

AH NON EN FAIT. Δ AVA DETTES.

Jean-Louis Commissaire aux comptes sur Zoot!

BREAKING NEWS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VA-T-IL VOTER EN JET PRIVÉ?

NON C'EST BON ON A VÉRIFIÉ LES NOTES DE FROID C'EST OK.

CHARGES:

- 31% PERSONNEL (qui travaille avec moi)
- 49% MODAL (ce co etc...) c'est ça qui paye la quibouilles toi

PRODUITS

- LES SUBS du Covid
- 4% LES ADHESIONS

LES COMPTES sont votés!

VOTE DU NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jean-Louis s'en va MERCI JEAN-LOUIS!

NOUVEAUX CHANTIERS & TRAVAUX



BILAN de la convention quadriennale AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE.

RDV ACCOMPAGNEMENT en partenariat avec les Gesticulteurs

↳ DEPUIS MARS une dizaine de structures / individus



CRÉER UN RÉSEAU EUROPÉEN & À L'INTERNATIONAL

NOUVEAUX CHANTIERS & TRAVAUX

PROJET TAMBOUR - BATTANTES

PASTILLES VIDÉOS 6 portraits
PODCASTS
PHOTOS



2022



↳ FINALISER DES PROJETS

↳ DÉFICIT DE 10 000 €

PROPOSITION DE PRENDRE LAURENT WOUQUIEZ PAR LES PIEDS \$ (et demander gentiment l'argent ♥)



- VOTÉ -

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

MANDATS 2022 2024

- ↳ A VOTER :
- une nouvelle tranche d'adhésion de 150 €/an
 - 3 tranches de prise en charge des frais de déplacement

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE FONDS SOLIDAIRE DE LA FAMDT

L'année 2022 a permis à la FAMDT de continuer son expérimentation sur la **mise en place d'un relais de trésorerie qui permet aux structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaires**; difficultés dues notamment au versement tardif des subventions actées et qui créent de fait des tensions en trésorerie. Un processus cadré a été mis en place pour sécuriser cette aide ponctuelle: **décision soumise au CA pour aider à la prise de décision des documents permettant d'appréhender la situation de la structure demandeuse**: bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explicitation du contexte....

La FAMDT souhaite pérenniser et consolider ce type de soutien au vu de la conjoncture.

Sur l'année 2022 nous avons apporté notre soutien auprès de notre partenaire national [le centre ressource OPALE – CRDLA culture](#).



3. Les espaces de travail, commissions actives au sein de la FAMDT

La dynamique associative et fédérale s'incarne également via les **commissions et les groupes de travail** mis en œuvre avec les adhérent-e-s et partenaires de la FAMDT. Les groupes de travail et les commissions sont proposés suite à **l'observation d'une thématique ou problématique récurrente** (par exemple via les accompagnements) ou par les adhérent-e-s qui souhaitent que la fédération s'empare de **certains sujets** (les pratiques en amateur, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteurs, la lutherie, la transmission et l'enseignement).

Plusieurs commissions sont actives, et plusieurs groupes de travail sont créés en fonction d'une problématique ou une thématique à un moment donné, puis sont réactivés si besoin, d'autres sont plus pérennes (plutôt articulés au niveau des commissions) et la plupart sont désormais ouverts à des partenaires.

Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques: GT facture instrumentale, GT ruralité avec la Fédélisma, GT politique publique, GT Europe et international, GT amateurs, GT création, etc.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET PATRIMONIALES DE LA FÉDÉRATION

Thématiques	Formats	Référent·e·s au sein du conseil d'administration	Adhérent·e·s référent·e·s
Création musicale "Jeune public"	Groupe de travail* ouvert	Romain Maurel (Excentrale)	Julien Villate (Le Nomad'Café)
Documentation – collecte et sources	Commission*	Yvon Davy (La Loure) et Gaëtan Crespel (Dastum).	Dominique Meunier (CRMTL)
Droits culturels	Groupe de travail ouvert avec l'UFISC	Ricet Gallet (CRMTL) et David De Abreu (AMTA)	
Transmission	Groupe de travail ouvert	Romain Chéré (UPCP Métive), Éric Marchand (DROM) et Ninon Valder (CMDM)	Michel Lebreton (personnalité associée au CA) et Benjamin Mélia (personnalité associée au CA)
Prix des Musiques d'ICI	Groupe de travail ouvert	Kamel Dafri (VDMDM), Maël Hougron (Nouveau Pavillon) et Julien Régi (Cooperzic)	Marie-Laure Lakdhar (Collectif MDM Île-de-France)
Lutherie et facture d'instruments	Groupe de travail ouvert		Philippe Krümm
Création et production mutualisées	Groupe de travail ouvert	Laurent Moulédous (CERC-HART BRUT)	Perrine Lagrue (La Grande Boutique)

Bourse de compagnonnage FAMDT / ADAMI	Comité de pilotage**	Christophe Sacchetti (CPMDT)	Éléonore Billy et Anne-Lyse Foy
Ouvrage collectif « création dans les musiques traditionnelles »	Comité de pilotage	Ricet Gallet (CRMTL), Christophe Sacchetti (CPMDT) et Maël Hougron (Le Nouveau Pavillon).	Élodie Ortega (La Nòvia)

STRUCTURATION RÉGIONALE ET TERRITORIALE (DU LOCAL À L'INTERNATIONAL)

Thématiques	Formats	Référent·e·s au sein du conseil d'administration et de l'équipe	Adhérent·e·s référent·e·s
Projet artistique et culturel en milieu rural	Comité de pilotage	David De Abreu (AMTA) et Nathalie Marty (Sirventés)	
Coopération et mise en place de relais territoriaux	Espace de discussion*** en conseil d'administration	Membres du CA	
Europe et international	Espace de discussion et mobilisation	Maël Hougron (Le Nouveau Pavillon) et Julien Régi (Cooperzic)	Manu Théron (personnalité associée)

*Groupe de travail - commission : les GT ou commission sont des temps de réunions réguliers dont le but est d'amorcer des réflexions, d'élaborer une feuille de route et d'assurer le suivi d'un chantier.

**Comité de pilotage : les COPI se réunissent dans le but de mener une action à court/moyen terme (organisation de rencontres, réalisation d'une étude...).

***Espace de discussions : un espace de discussion permet d'échanger au quotidien sur divers sujets d'actualité sans que cela ne se traduise nécessairement par la création de nouveaux chantiers.

RÉFÉRENT·E·S TERRITORIAUX

Territoires	Point de contact référent·e·s ressource au sein du CA	Adhérent·e·s / partenaires ressource
Région Île-de-France	Marie-Laure Lakhdar, Ninon Valder (Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France), Kamel Dafri (Villes des Musiques du Monde)	Le RIF (Réseau des Musiques Actuelles en Île-de-France)
Région Bretagne	Catherine Bihan Loiseau (DROM), Gaëtan Crespel (DASTUM)	Bretagne World Sound, La Grande Boutique, Supermab, Collectif des festivals pour le développement durable
Région Nouvelle-Aquitaine	Ricet Gallet (CRMTL), Laurent Moulédous (Hart Brut, CERC), Co-direction UPCP-Métive	RIM (Réseau des Indépendants de la Musique)
Région Auvergne Rhône-Alpes	David De Abreu (AMTA), Aurélie Montagnon (CMTRA), Christophe Sacchetti (MUSTRADEM), Clémence Cognet (Les Brayauds)	Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
Région Bourgogne-Franche-Comté		MPO Bourgogne
Région Pays de la Loire	Maël Hougron (Le Nouveau Pavillon), Valérie Imbert (Kikolé)	Le Pôle Pays de la Loire
Région Grand-Est		
Région Normandie	Yvon Davy (La Loure)	NORMA (Réseau des Musiques Actuelles en Normandie)
Région Hauts-de-France		Haute Fidélité, Nangma Productions
Région Centre-Val-de-Loire		Le Grand Barbichon Prod, La Fraca-Ma
Région Occitanie	Nathalie Marty (Sirventés), Julien Régi (Cooperzic)	COMDT, Octopus
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Louise Migné, Anastasie Betron (Cie Montanaro), Manu Théron (personnalité associée)	Le Nomad', La Cité de la Musique
Collectivité de Corse		Voce, Le PAM (Le Pôle de coopération des acteurs de la filière musicale Région Sud & Corse)
DROM-COM (Départements ou Régions français d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer)	Jean-François Cadet (PRMA Réunion)	Belya (Martinique), Collectivité Régional de Guadeloupe

4. Le budget de la FAMDT en 2022

L'année 2022 est une année d'apurement d'une partie des fonds dédiés provisionnés depuis 2020. La fédération a continué la construction du portail MODAL, finaliser le projet « Tambours Battantes! ». Pour la cinquième année consécutive, l'exercice 2022 se solde par un excédent, cette année de 4 506 € (2081 euros en 2021).

LES PRODUITS

Les subventions de nos principaux subventionneurs sont constantes :

- DGCA : dernière année de la convention quadriennale, 230 400 euros en 2022
- CNM : 35 000 euros avec une augmentation de 7 000 euros

Autres subventions :

- 7 263 euros de subvention FONJEP, fléchée sur le poste de direction autour de la fonction d'animation et de développement du réseau, subvention versée pendant 3 ans.
- 4 700 euros de subvention du FDVA fléchée sur les missions de formation des bénévoles de la FAMDT. Subvention versée dans le cadre d'une convention triennale d'un montant de 14 250 euros.

Subventions exceptionnelles en 2022 :

- DGCA 20 000 euros MODAL, le média,
- DGCA 20 000 euros Bourses de compagnonnage,
- DGCA 5 000 euros « Tambours battantes! ».

LES CHARGES

Nous assistons à une **augmentation des charges** qui s'expliquent par plusieurs facteurs :

- La réalisation de projets en cours: **Modal, le Média, « Tambours Battantes! », ouvrage sur la création** dans les musiques traditionnelles ;
- La mise en place des **rendez-vous accompagnement** en partenariat avec les Gesticulateurs, groupement d'employeurs basé à Redon ;

- **Embauche de Marie Joly** pour consolider le binôme de valorisation et communication de la FAMDT, dans la perspective de la finalisation du site Modal et son fonctionnement. CDD de 1 an du 3 octobre 2022 au 3 octobre 2023 ;
- Augmentation des salaires avec **l'augmentation du point V1 et V2** contenue dans l'avenant 182 de la convention collective Éclat.

CONCERNANT L'UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS

Ont été entièrement consommé en 2022 :

- 30 000 euros bourses de compagnonnage
- 5 000 euros (2022) + 17 500 euros (2021) projet « Tambours battantes! »

Ont été partiellement consommé :

Sur les fonds dédiés fléché sur l'insertion et la valorisation

- Sur les 50 000 euros (2021) 25 058 euros ont été dépensés reste 24 942 euros

Sur les fonds dédiés au Projet Modal Média

- Restait 67 150 euros
- 21 027 euros dépensés reste 46 123 euros
- Subvention supplémentaire de 20 000 euros en 2022
- Reste 66 123 euros

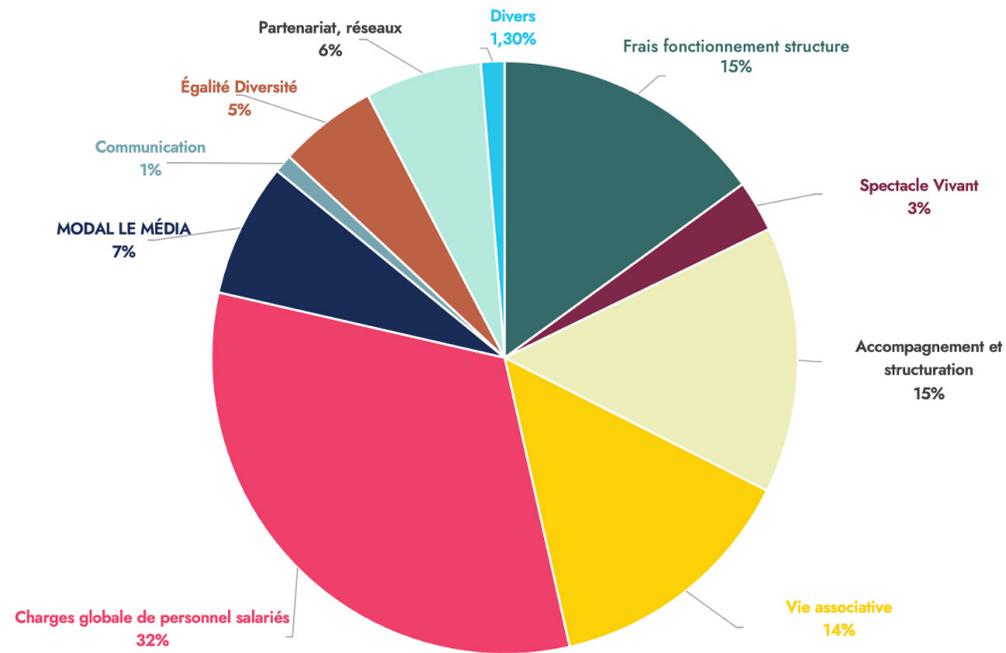
Sur les bourses de compagnonnage pluridisciplinaire et danse

- 30 000 euros 2021 ont été dépensés 33 900 euros
- 20 000 euros de fonds dédiées en 2022
- Reste 16 100 euros

Total fonds dédiés au 31/12/2022 : 107 165 euros

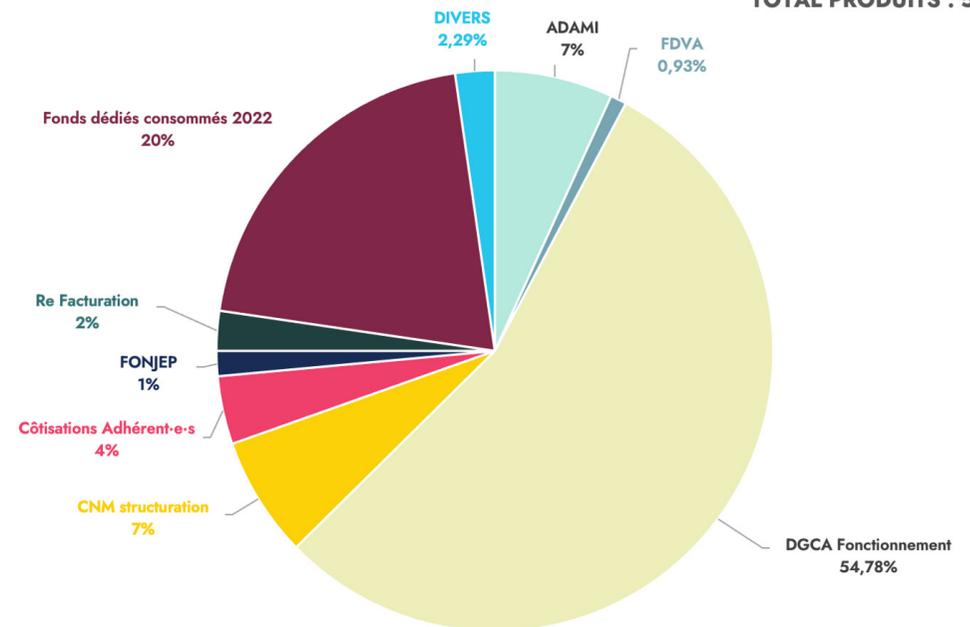
LES CHARGES

TOTAL CHARGES : 501 590,00 €



LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS : 503 836,01



5. Les temps de rencontres (co)organisés en 2022

La dynamique autour des rencontres/webinaires, rendez-vous au plus près des adhérent-e-s, s'inscrit dans notre travail de proximité et de structuration. Nous avons pu reprendre un « *rythme de croisière* » sur l'année 2022.

Il s'agit au travers des parcours et des rendez-vous thématiques de répondre aux attentes et de permettre, sur l'ensemble de l'année, de travailler à la consolidation de « l'écosystème des musiques, danses traditionnelles / du monde ». **Cette action s'inscrit dans une dynamique de parcours et d'ancrage territorial de la FAMDT** pour répondre aux enjeux de proximité avec les adhérent-e-s mais également pour répondre aux enjeux régionaux et territoriaux dans lesquels s'inscrivent la grande majorité de leurs actions. Cette dimension permet de répondre à plusieurs objectifs opérationnels :

- **Fédérer et accompagner les adhérent-e-s**, leurs pratiques professionnelles, leur positionnement dans leurs territoires d'action ;
- **Soutenir les activités artistiques, culturelles, éducatives, de documentation et de transmission** des acteur-ric-e-s des musiques, danses traditionnelles / monde ;
- **Animer et représenter (porte-voix) le réseau** des musiques et danses traditionnelles dans sa dynamique territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale ;
- **Consolider et produire de l'observation, de la connaissance pour favoriser la mise en réseau** et les coopérations au niveau territorial, régional, inter-régional, national, européen et international.

Ce processus continuera à se concrétiser sur les années à venir.



Janvier

- Vendredi 14 janvier 2022 à Sommières (30) – [Festival Trad’Hivernales](#) - **Égalité femme-homme, comportements sexistes et stéréotypes de genre : Où en est le monde des musiques trad et du bal folk ?**

Février

- Webinaire avec la [Mobilisation Art et Culture \(MCAC\)](#) «**Les mesures de soutien pour le secteur artistique et culturel**», le 15 février 2022 (visioconférence).
- Webinaire avec la MCAC «**Les conditions d’activité des structures culturelles et artistiques**», le 17 février 2022 (visioconférence).
- Table ronde «**Les politiques culturelles aux couleurs de la diversité**», avec Zone Franche et la FEDELIMA, le 22 février 2022 à Paris (CNAM).

Mars

- [Rencontres professionnelles Eurofonik](#), **spéciales présidentielles** – Vendredi 11 mars à Nantes (44).
- [Rencontres professionnelles BABEL MINOTS](#) à Marseille (13) les 23, 24, 25 mars 2022. Élaborées en coopération avec le Pôle Info Musique, l’Action Culturelle de la Sacem et le réseau RamDam – en 2022 les rencontres ont porté les sujets suivants : **l’éveil artistique des plus petits, les enjeux d’égalité de genre, l’émancipation ou le vivre ensemble.**

Avril

- [Rencontre « Printemps de Bourges »](#), présentation avec Zone Franche du **plaidoyer pour la diversité culturelle et musicale en France** – 20 avril 2022 à Bourges (18).

Juin

- [Modal - les rencontres](#) : Les rencontres de la FAMDT à Lyon et Villeurbanne (69), les 09 et 10 juin en coopération avec le Musée des Confluences et en coopération avec le CMTRA. [Voir le programme ici.](#)

Juillet

- Rencontre professionnelle au festival « [Les Suds, à Arles](#) » - Mercredi 13 juillet 2022 - **Concentration VS diversité, territoires de l’action culturelle, innovation et utilité sociale, responsabilité sociétale des entreprises et des organisations... les défis d’une transition durable ?**
- **Mobilisation et stand** au sein du festival « [Le Son Continu](#) » - Festival international de lutherie au château d’Ars (14, 15 et 16 juillet).
- Cycle de rencontres professionnelles dans le cadre du festival « [Là! C’est de la Musique](#) » en plein cœur du festival d’Avignon en coopération avec l’UFISC (15, 16 et 17 juillet) – **plusieurs ateliers dont « Atelier sur l’accompagnement des projets artistiques ».**



Octobre

- Participation de la FAMDT aux [journées de l'AEMDT](#) au Conservatoire de Nantes les 24/25/26 octobre 2022. La thématique abordée était **l'enseignement des musiques et danses traditionnelles dans un biotope métropolitain** - Partages d'expériences, enjeux et perspectives sur le territoire nantais.
- Rencontre et échanges avec la [Kreizh Breizh Akademi](#) et **présentation du paysage professionnel aux étudiant·e·s** – Le 17 octobre 2022 à Paris.
- Rencontre /débat dans le cadre du [MaMA](#) à Paris le 12 octobre – [voir le programme complet ici](#).

Novembre

- Rencontres nationales « [Pratiques musicales actuelles et populaires - diversité des personnes, diversité des trajectoires!](#) », avec Octopus, la FEDELIMA et le Collectif RPM, les 22/23 novembre à Auch (Cri'Art).
- Participation et mobilisation sur le jury du « [Prix des Musiques d'ICI](#) » le 22 novembre à Paris – Cité des Arts.

Décembre

- **Temps d'échange sur l'accompagnement destiné aux coordinateur·rice·s des réseaux et fédérations**, contribution à l'atelier organisé le 7 décembre à Paris (Opale / FEDELIMA).
- Webinaire de présentation du « **Dispositif de compositeur et compositrice associé dans les scènes pluridisciplinaires** » avec la DGCA - 13 décembre.
- Participation à la table-ronde - débat dans le cadre de [Rencontres & Débats des Trans Musicales](#) à Rennes.



6. Le soutien et l'accompagnement des adhérent·e·s

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ADHÉRENT·E·S EN 2022

La FAMDT accompagne ses adhérent·e·s par différents moyens et selon la nature de la problématique identifiée. **Le contexte que nous avons traversé a mis en avant ce lien nécessaire**, affirmé comme un processus/une chaîne au cœur du projet fédéral. **Cet accompagnement est une mission transversale qui se confirme, qui est essentielle.**

L'accompagnement est souvent initié à partir de la sollicitation d'un·e adhérent·e de la FAMDT, voire d'un réseau territorial d'acteur·rice·s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif. **Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures** (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent·e·s, conseil juridique ponctuel, rendez-vous stratégique ou de réflexion...), **à quelques jours, voire plusieurs mois** dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité. Sur les trois dernières années, cette dimension fut évidemment renforcée et consolidée (crise sanitaire, crise énergétique, etc.) et elle est désormais bien identifiée par les adhérent·e·s.

La FAMDT a proposé 4 types d'accompagnement :

- **l'accompagnement à la structuration** : accompagnement interne des projets (gouvernance, organisation, RH, projet artistique, écologisation des pratiques...), accompagnement d'un adhérent·e dans son contexte, ses relations partenariales. Ce travail est réalisé en partenariat avec OPALE / CRDLA Culture et un pool de référent·e·s / consultant·e·s que nous connaissons qui peuvent intervenir via le dispositif local d'accompagnement (DLA) notamment ;

- **l'accompagnement collectif** comme les projets de coopération entre acteur·rice·s. Pour exemple, le travail en région PACA-Sud autour du renforcement d'un collectif d'adhérent·e·s travaillant sur les musiques, danses traditionnelles et du monde ou bien encore le travail de mise en place de nouveaux relais territoriaux pour consolider la stratégie territoriale de la FAMDT ;
- **l'accompagnement à la concertation territoriale et régionale** : la FAMDT participe, en lien et en partenariat avec certains réseaux territoriaux de musiques actuelles ([le RIM en Nouvelle-Aquitaine](#), [le RIF en Île-de-France](#), [SuperMab en Bretagne](#), etc.) et relais territoriaux de la FAMDT, à des échanges et des contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques.
- **le lancement des « Rendez-vous accompagnement »** en 2022 avec le groupement d'employeurs Les Gesticulateurs. (Voir page ci-dessous).

In fine la fédération a continué à accompagner, encourager et préconiser, quand cela a été opportun, des dynamiques de coopération sur les territoires via ses adhérent·e·s principalement.

LE LANCEMENT DES « RENDEZ-VOUS ACCOMPAGNEMENT » EN 2022 AVEC LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS « LES GESTICULTEURS ».

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général d'aide à la structuration et à la professionnalisation du secteur des musiques, danses traditionnelles/du monde, la **FAMDT** a mis en place des rendez-vous personnalisés. Ce **dispositif gratuit** a été imaginé **en partenariat avec le groupement d'employeurs culturels [Les Gesticulateurs](#)** grâce aux crédits du plan de relance.

Pour qui ?

« Les rendez-vous d'accompagnement » s'adressent à un **large public, constitué de porteur·euse·s de projets, d'associations, de professionnel·le·s, d'artistes, de bénévoles, de collectivités**, agissant ou voulant agir dans le domaine des musiques et danses traditionnelles/du monde, et qui souhaitent obtenir des conseils, ou nous rencontrer afin d'être accompagné·e·s et obtenir des informations autour de leur structuration, quelque soit le niveau de développement atteint à ce jour (de la réflexion de départ à la structuration existante).

Sur quels sujets ?

Quelques exemples :

- Faire un point général et avoir un temps en face-à-face pour un accompagnement ;
- Aide au début d'activité ou reprise – voire relance ;

- Nouvelle structuration liée à une hausse d'activité (création d'emplois notamment) ;
- Des questions liées à la production et/ou diffusion de spectacles ;
- Des questions liées à la réglementation du spectacle ;
- Des questions juridiques ou administratives précises ;
- Des questions de gestion financière (budgets, tarifs, aides financières...);
- Des questions de statuts et régimes sociaux (artistes du spectacle, artistes auteurs...).

26 rendez-vous réalisés en 2022

Au 31/12/2022, soit 8 mois après le démarrage du dispositif, 26 entretiens d'accompagnement ont été réalisés (13 premiers rendez-vous avec des structures, 2 pour une 2e rencontre, premiers rendez-vous avec des individuels). Au total, 26 personnes ont assisté aux rendez-vous (14 rendez-vous avec des personnes seules, 6 rendez-vous avec 2 personnes) dont 21 artistes.

LES RENDEZ-VOUS ACCOMPAGNEMENT

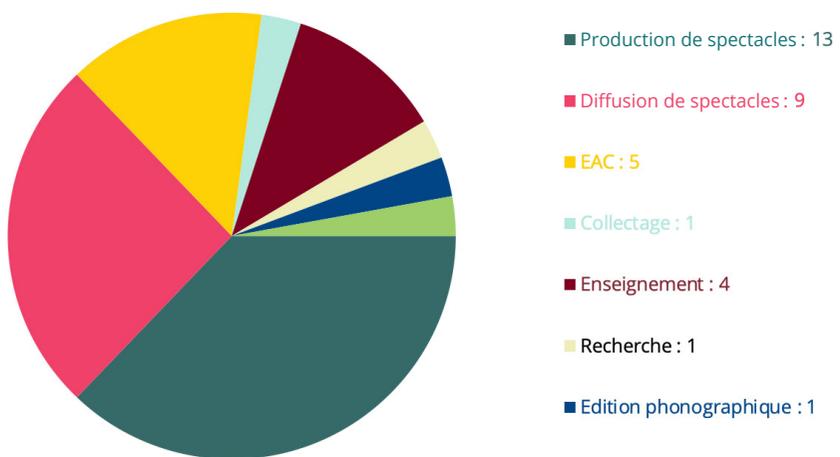


Prenez rendez-vous
Posez vos questions
Obtenez des réponses personnalisées
Dispositif gratuit - ouvert à tou·te·s

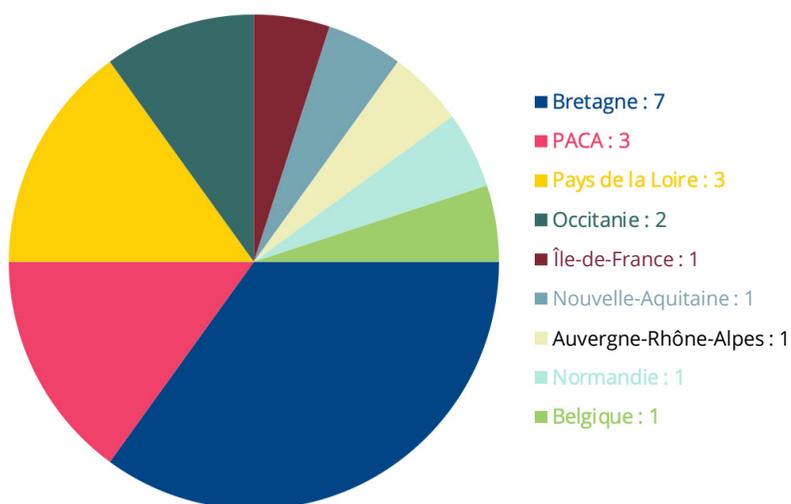


DEMANDES

Les activités des structures

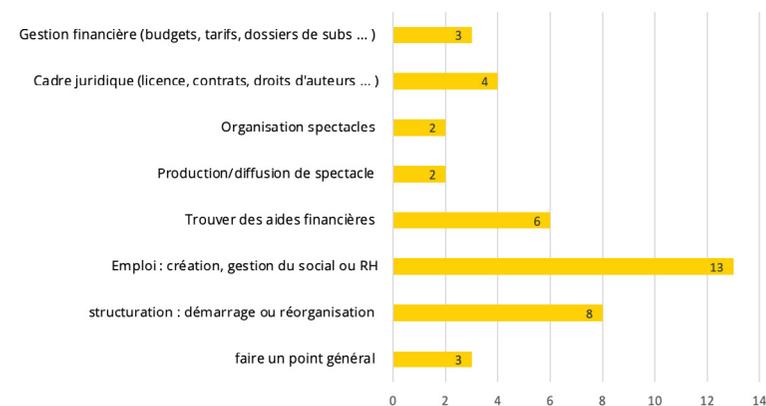


Répartition géographique des demandes

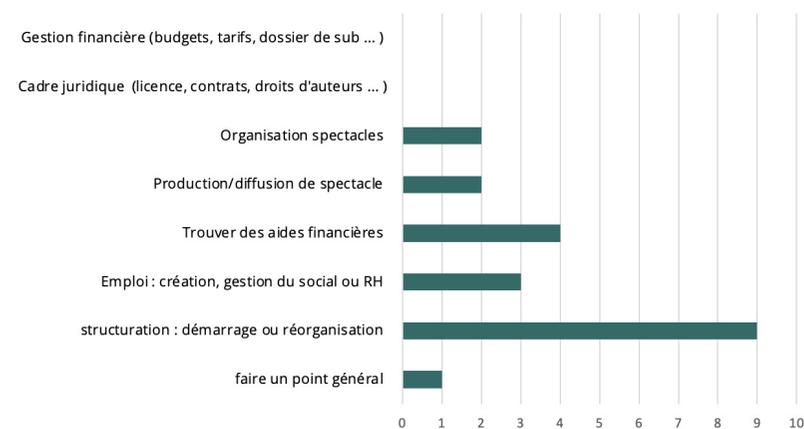


RENDEZ-VOUS

Apports du rendez-vous



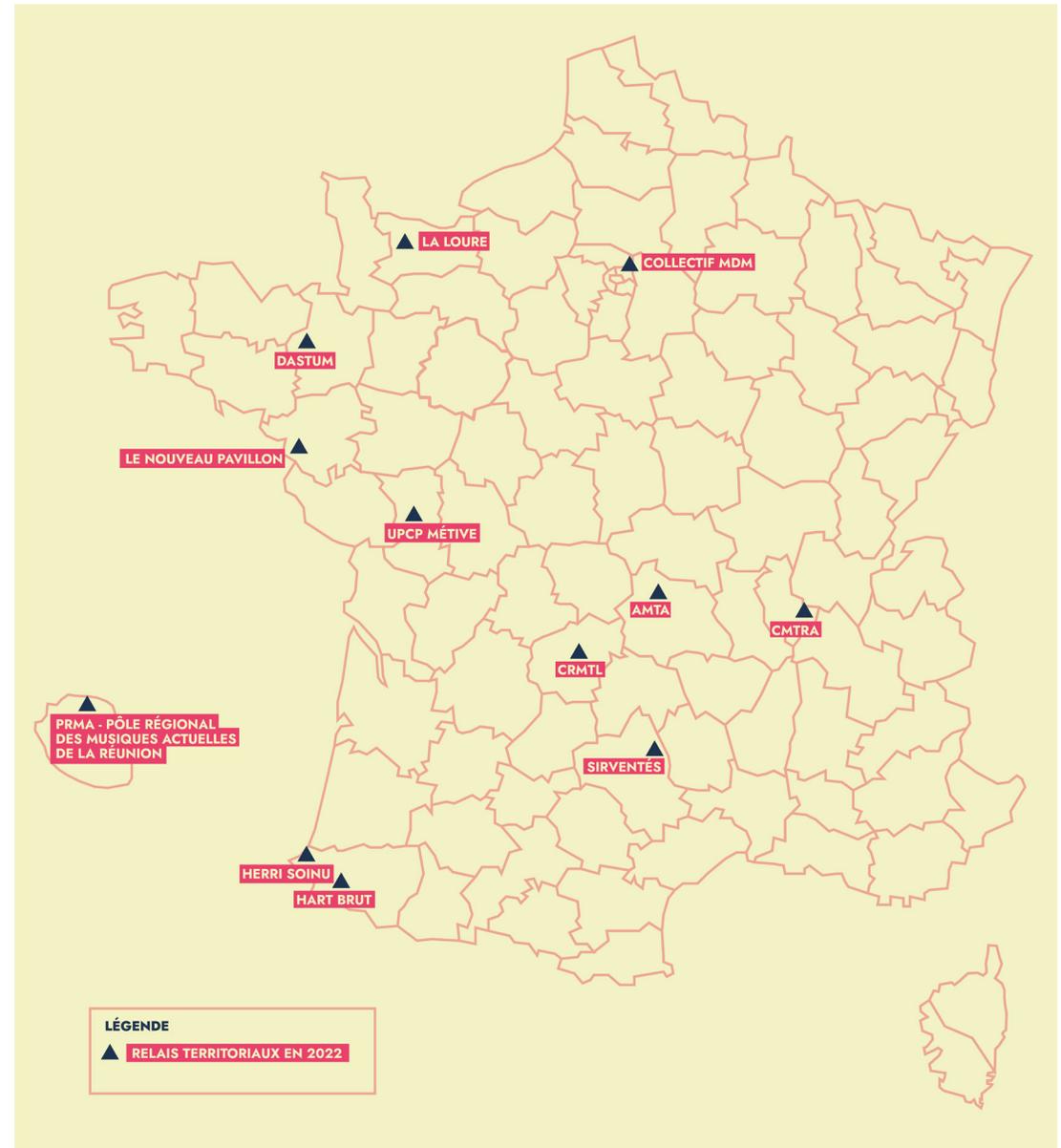
Besoins exprimés au début du rendez-vous



7. La structuration régionale et territoriale de la FAMDT en 2022

La mise en réseau et le maillage du territoire continue d'être des priorités de la FAMDT. Dans plusieurs régions, nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent-e-s, et les demandes visant à fédérer les acteur-ric-e-s adressées à la fédération sont fréquentes, voire très fréquente. Dans un contexte de continuelle modification du paysage, la FAMDT poursuit son travail de **structuration régionale et de proximité sur les territoires.** Nous souhaitons également, en discussion avec le conseil d'administration, continuer notre travail pour la mise en place de relais territoriaux et/ou de collectifs.

De nouveaux relais territoriaux se sont constitués les dernières années : [Le Nouveau Pavillon](#) en Région Pays de la Loire, [La Loire](#) en Normandie et la compagnie [Hart Brut](#) en Nouvelle-Aquitaine, la [coopérative Sirventés](#) en Occitanie. Cette question des relais n'est pas aisée car elle dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent-e-s de la FAMDT, du nombre d'acteur-ric-e-s repéré-e-s et mobilisé-e-s.



Le processus consiste à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires: la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement et structurellement modifier la prise en compte des diversités que nous représentons. **Ce travail pour le projet fédéral s'inscrit dans le temps long et permet de :**

- **Renforcer la feuille de route** concernant le maillage de la FAMDT sur l'ensemble des territoires et du renforcement de ses relais territoriaux qui évoluent en permanence ;
- **Adapter le fonctionnement de la FAMDT aux évolutions du contexte** (décentralisation et nouvelle organisation des territoires, réformes du dialogue social, montée en puissance des dynamiques régionales et territoriales...) et au besoin d'articulation des dimensions politiques et normatives du local à l'europpéen ;
- **Permettre à la FAMDT de disséminer, infuser et diffuser** sur les territoires (ressources, rencontres et débats, formations, appui à la coordination...) ses principes, analyses, positions et propositions (coopération, économie solidaire, droits culturels, musiques et cultures de l'oralité, patrimoine culturel immatériel, transmission, documentation, création...);
- **Favoriser l'appropriation des sujets par les acteur·rice·s** des musiques et danses traditionnelles et du monde et leur implication/participation aux espaces de co-construction, et au développement de leurs prises en compte au sein des réseaux territoriaux Musiques Actuelles, etc. ;
- **Nourrir et dynamiser la FAMDT des démarches et initiatives sur les territoires** et consolider ainsi sa légitimité auprès des pouvoirs publics (déconcentrés et décentralisés) et des regroupements d'acteur·rice·s ;
- **Permettre et favoriser l'observation**, la rencontre, l'échange, voire l'action commune locale sur des problématiques communes.

Cette dimension du travail fédéral restera une priorité forte pour les années 2023 à 2026 (évolution et renforcement des relais territoriaux, maillage, rendez-vous sur l'ensemble des territoires dans une perspective de reprise, etc.). Nous souhaitons dans ce cadre avoir une attention particulière sur les territoires d'outre-mer et notamment par la relance d'un Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Guadeloupe.



8. Les activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2022

LE SPECTACLE VIVANT

La grande majorité des adhérent·e·s de la fédération s'inscrit aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant. Nous nous devons en tant que fédération de favoriser la visibilité des initiatives portées par notre secteur et d'encourager la coopération entre les acteurs.

Nous mettons en place des expérimentations qui permettent de faire levier de développement et signal fort sur ce champ pour valoriser la richesse des productions et des créations. À ce titre, nous avons travaillé sur plusieurs objectifs opérationnels et stratégiques (en lien avec le rapport «[À l'écoute du monde](#)») :

- **Favoriser la co-production de créations** qui fédèrent les acteur·trice·s de la filière (artistes/producteur·trice·s, diffuseur·euse·s, labels discographiques); nous continuons à développer notre dispositif interne prod-mut (production mutualisée);
- **Mettre en vitrine des projets de création** par des appels à candidature pour favoriser la rencontre entre professionnel·le·s, programmateur·rice·s, diffuseur·euse·s, etc. sur des scènes généralistes. Nous renforçons les partenariats pour co-produire et renforcer la proximité avec les adhérent·e·s;
- **Identifier, soutenir et renforcer** de façon pérenne les lieux dédiés à la création et à la diffusion de musiques traditionnelles et du monde afin d'avoir un maillage de lieux ressources sur le territoire national;
- **Mieux accompagner, par de la ressource, les équipes artistiques** et les producteur·rice·s et faciliter l'accès aux aides à la création et à la structuration attribuées par l'[État \(DRAC\)](#) notamment et le [Centre National de la Musique](#);
- **Faciliter l'accès aux aides existantes**, et notamment celles du CNM, destinées aux producteur·rice·s pour qu'elles prennent mieux en compte les projets portés par de petites et moyennes structures;
- **Favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s** et faciliter une meilleure connaissance du secteur au sein des différents réseaux, en lien avec les fédérations ([FEDELIMA](#), associations de lieux labellisés ou non, etc.).

La FAMDT en 2022 a noué des partenariats avec des festivals, des événements qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques du réseau. Plutôt que de rester dans «l'entre-soi», nous tentons de toucher des diffuseur·euse·s «pluridisciplinaires» qui n'ont pas toujours la connaissance ou «l'appétence» pour les musiques traditionnelles / du monde.





Reconduction de l'engagement et des travaux autour du jeune public – La FAMDT est impliqué-e en tant que partenaire historique du festival « [Babel Minots](#) ». Cet événement permet de travailler une dynamique de rencontres et débats ainsi que de nouer des partenariats avec des acteur·rice·s important·e·s pour la structuration d'un réseau professionnel du spectacle musique jeune-public ([SACEM](#), [JM France](#), [Réseau RAM-DAM](#), etc.). L'engagement dans le cadre du festival permet de nouer des liens et des coopérations, d'enclencher des démarches structurelles autour des enjeux de la création sur le champ du jeune public, d'effectuer un travail d'analyse autour des questions d'éducation artistique et culturelle ainsi que de porter des propositions et préconisations dans le champ des politiques publiques de la musique.



Pour la deuxième année consécutive, mise en place d'une opération dans le cadre du [MaMA](#) avec le festival Ville des Musiques du Monde au sein du théâtre de l'Atalante en complément des showcases du Prix des Musiques d'ICI. Il s'agit de donner de l'ampleur à ce rendez-vous important en coopération avec le festival Villes des Musiques du Monde et de construire un parcours de showcases dédiés à la scène des musiques trad'actuelles afin de valoriser, soutenir ces artistes pour qu'il·elle·s soient entendu·e·s, vu·e·s et identifié·e·s par des professionnel·le·s du secteur, des programmeur·rice·s « généralistes ». [Trois équipes de la FAMDT ont été retenues pour donner suite à l'appel à candidatures.](#)



Engagement avec le Festival [Villes des Musiques du Monde](#) et le [Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France](#) (relais territorial de la FAMDT) pour mettre en œuvre et développer le « [Prix des Musiques d'ICI](#) », véritable **dispositif de repérage et d'accompagnement d'artistes qui propose une action concrète et montre la richesse des musiques de France, dans la diversité de leurs origines.** L'intérêt suscité auprès de nombreux·euses professionnel·le·s nous encourage à renforcer et à développer l'initiative et à la valoriser auprès des partenaires (ministère de la Culture, Centre National de la Musique, etc.).



En 2022, le partenariat avec le festival « [Là ! C'est De la Musique](#) » a été reconduit dans des conditions similaires à 2021. Installé en plein cœur du Festival d'Avignon, le Festival « Là ! C'est de la Musique » nous entraîne sur les rives proches et lointaines des musiques traditionnelles et du monde. [Voir ici les quatre équipes de la FAMDT](#) qui ont été retenues pour donner suite à l'appel à candidatures.



Engagement de la FAMDT sur l'ensemble de l'année 2022 pour la relance du salon [Babel Music XP](#). Dans ce cadre, nous nous sommes engagés au sein du comité stratégique et nous porterons des propositions sur le temps fort du salon.

LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE

En 2022, les échanges au sein du conseil d'administration ont démontré les attentes de nos adhérent·e·s, des praticien·ne·s en général et du Ministère sur le sujet de la danse. **Celles-ci concernent notamment la structuration dans les pratiques d'enseignement, mais aussi la danse au plateau.**

Des pistes de travail sont en train de voir le jour et des partenariats nouveaux sont établis depuis deux ans ([Centre National de la Danse](#), [Institut Culturel Basque \(ICB\)](#), etc.). Au vu de l'importance du chantier, **la FAMDT va s'entourer de personnalités qualifiées pour l'accompagner sur la réflexion et ses travaux à venir au sein de la FAMDT.**

Les dernières années ont été également marquées par l'ouverture vers les danses du monde avec l'arrivée de nouveaux·elles adhérent·e·s. Nous serons attentif·ve·s à la prise en compte de cette ouverture dans notre travail notamment via le travail d'observation du réseau. Un travail d'identification des chorégraphes en activité qui se sont saisi·e·s de motifs de danses traditionnelles dans leurs créations récentes fera l'objet d'un travail de situation sur l'état de l'art.

Plusieurs chantiers doivent donc se renforcer dans ce cadre et voir le jour pour la FAMDT dans les prochaines années :

- **Intégration de la danse comme « sujet » au projet de numérisation**, au projet du portail et du [Web média Modal](#) ;
- **Ajouter et renforcer la dimension danse au projet des bourses de compagnonnage** au même titre que le travail sur la question du jeune public (dimension effective et en échange avec [l'ADAMI](#)) ;
- **Inventer et préfigurer la mise en place d'un Prix des danses d'ICI** et travailler avec les diasporas sur ce projet. Il s'agit de compléter le partenariat avec Villes des Musiques du Monde et l'ensemble des partenaires qui entoure le Prix des Musiques d'ICI ;
- **Recenser les collectages en danse**, valoriser les expressions et les contenus, s'appuyer sur la cinémathèque de la danse.

Plusieurs axes de travail se sont donc définis :

- **Renforcer la FAMDT dans son rôle de centre ressource** : recenser, évaluer, communiquer sur les projets, les expériences, etc., en collaboration avec les CRMT, et les adhérent·e·s, élargir aux acteur·rice·s et associations de danse non adhérent·e·s ;
- **Renforcer la FAMDT dans son rôle d'observatoire** : faire la liaison entre les pratiques et la recherche, mettre à disposition les expériences, les réalisations, apporter des éléments de contenus, échanges d'expériences, analyse, voir les partenariats à encourager avec l'association des chercheurs en danse ;
- **Renforcer la FAMDT dans son rôle de soutien à la création** : promouvoir l'artiste professionnel·le ou amateur·rice, travail sur la reconnaissance du·de la danseur·euse, représentation auprès des pouvoirs publics, s'appuyer sur les leviers juridiques et intellectuels contenus dans la [convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI](#) (ratifiée à l'unanimité par le Parlement français en juin 2006) ;

Nous devons trouver des moyens financiers nouveaux afin de consolider ces chantiers au cœur du projet fédéral.



© Éric Legret

LA POLITIQUE PATRIMONIALE DE LA FAMDT

La collecte et la valorisation des archives sonores se trouvent au cœur des préoccupations d'un certain nombre d'associations et d'adhérent·e·s de la fédération. Ce travail fédéral rejoint des aspirations formulées dans le référentiel de la Convention de Faro^[2]. Comment décrire le fruit des collectes de terrain réalisées depuis de nombreuses années, pour le rendre accessible auprès des chanteur·euse·s, instrumentistes et le tissu artistique qui souhaitent les consulter ? Comment valoriser les sources et les rendre accessibles ? Comment les nouvelles technologies permettent d'effectuer un travail de narration augmentée pour une réappropriation des sources et des collectes sur des enjeux d'éducation artistique et culturelle et / ou de création ?

La politique patrimoniale de la FAMDT s'appuie sur un tissu actif d'adhérent·e·s avec lequel sont initiées des démarches de coopération et de mutualisation, notamment sur la question des méthodes de traitement documentaire des collections sonore (cf. par exemple la rédaction du « [Guide d'analyse documentaire du son inédit](#) »).

Aussi sur l'année 2022 nous avons travaillé autour de plusieurs chantiers.

Visibilité des collections sonores

Au tournant des années 2010, la FAMDT a développé le Portail du Patrimoine Oral (PPO). Ce catalogue collectif d'archives sonores, particulièrement bien référencé par les grands moteurs de recherche généralistes, permet de repérer les ressources disponibles, décrites et accessibles dans chacune des bases de données gérées par les membres de la FAMDT. Un gros chantier de l'année 2022 a consisté à [intégrer le PPO dans Modal, le média](#) afin de mettre ces ressources patrimoniales en connexions avec les démarches de création et de transmission. Des réunions de concertations spécifiques ont eu lieu avec les développeurs de Modal pour y parvenir.

La FAMDT a animé également différents échanges entre les centres de documentation du réseau sur la fin annoncée du logiciel Alexandria, utilisé par la plupart de nos associations. Le but était de trouver collectivement une

ou des solution.s documentaire.s de remplacement et, en même temps, de pouvoir peser dans la négociation avec les sociétés développeuses d'outils en s'appuyant sur le nombre de structures que nous représentons.

De manière pratique, la commission documentation s'est réunie à plusieurs reprises en visio sur ces sujets et lors d'une réunion physique accueillie les 20 et 21 octobre 2022 à Rennes, dans les locaux de Dastum. Parmi les autres sujets ouverts, celui de l'intégration de collections sonores issues de régions dans lesquelles il n'existe pas de centre d'archives (à partir de l'exemple du Berry) ou encore la préfiguration de rencontres nationales sur la dimension patrimoniale à l'horizon de l'automne 2024.



© Myriam Jégat

[2] : <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention>

LA FACTURE INSTRUMENTALE

La lutherie est un pan majeur et caractéristique du champ culturel des musiques dites traditionnelles. Aujourd'hui, les luthier·ière·s et les facteur·rice·s d'instruments ont atteint une qualité de fabrication remarquable. Ces artisan·e·s restent néanmoins souvent isolé·e·s et absent·e·s des médias tant papier que sur la toile.

La FAMDT, dans le cadre de son projet fédéral, a cherché sur l'année 2022 à rendre visible ces artisan·e·s du quotidien (maillon essentiel pour porter les enjeux de diversité culturelle et de création artistique dans notre milieu) et à combattre les préjugés sur les instruments des musiques de France et du monde – le travail se concrétisera en 2023. **Progressivement, une bonne partie des luthier·ière·s et des facteur·rice·s d'instruments dans le domaine des musiques traditionnelles ont atteint des niveaux d'excellence qui les rattachent aux métiers d'art. Ils n'en dédaignent pas moins la recherche et l'innovation en intégrant les nouvelles technologies dans un dialogue permanent avec les musiciens en quête de sons précis ou nouveaux.**

Aujourd'hui le pays est également riche de luthier·ère·s et facteur·rice·s issu·e·s de l'immigration, réalisant de splendides objets musicaux issus de leurs communautés, apportant ainsi de nouvelles sonorités souvent inconnues.

Dans le cadre de son projet de valorisation, la FAMDT souhaite, suite au travail enclenché sur l'ensemble de l'année 2022 produire en 2023 un annuaire de tous ces artisan·e·s (en France et dans les pays limitrophes), contenant :

- Une liste détaillée facilement accessible par un classement par instrument, nom, ville... ;
- Une carte interactive des différent.e.s artisan.e.s sur le territoire ;
- Un glossaire en cours de réalisation ;
- Une gazette des facteurs d'instruments.

La fédération se mobilise également sur un rendez-vous important comme « [Le Son Continu](#) » (Berry) en région Centre , salon international de luthiers et festival de musique, et prendra également appui sur des partenaires comme la chambre syndicale de la facture instrumentale.

Les instruments du répertoire de la musique dite classique ne feront pas partie de ce répertoire.

© COMDT

© Myriam Jégat

© H. Maquet

9. La transmission

LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE

Les bourses de compagnonnage sont un dispositif original, initié il y a quelques années par le CPMdT et repris ensuite par la FAMDT. Fondé sur la spécificité orale des répertoires traditionnels, celui-ci consiste à mettre en place une **transmission entre un·e artiste reconnu·e du secteur des musiques traditionnelles et des musiques du monde et un·e musicien·ne professionnel·le cherchant à consolider son parcours, son répertoire et ouvrir de nouvelles trajectoires professionnelles.**

Cette transmission a été pensée comme une relation interpersonnelle hors du cadre habituel du stage ou de la formation initiale prenant en compte «l'épaisseur» de la richesse des transmissions propres aux musiques traditionnelles et du monde.

- Un·e artiste professionnel·le sollicite un·e formateur·rice (artiste reconnu·e dans un domaine des musiques traditionnelles et du monde).
- Élaboration entre le·la formateur·rice et l'artiste professionnel·le d'un projet pédagogique sur-mesure.
- 60h de formation réparties sur 10 jours.
- Depuis 2007, 86 artistes professionnel·le·s ont bénéficié du dispositif.

«Les sessions de travail ont été entourées par des beaux moments d'échange humain avec mon formateur et sa famille qui m'ont reconnecté avec ma culture et mon pays. Il m'a partagé plein d'anecdotes et des souvenirs sur des lieux, des gens, des groupes et des musiques que je n'ai pas vus depuis longtemps ou que je n'ai pas eu l'occasion de voir...» - Une boursière

«... ce fut un vrai moment de partage qui a ouvert une grande porte, le début d'un travail minutieux de recherche, d'interprétation et de création. Je sors de cet apprentissage grandie, avec la soif d'apprendre encore plus, de mettre ces musiques en pratique et de les transmettre à d'autres personnes. ... » - Une boursière

«Ce n'est pas rien de s'embarquer dans une telle rencontre, avec quelqu'un qu'on a croisé deux fois aux détours de festivals, le faire rentrer dans son «chez soi», son matin et son soir! Rien ne dit que l'alchimie va fonctionner mais, si elle fonctionne, et ce fut le cas avec Gabriel, alors le chemin des possibles devient immense (...).» - Un formateur



ENQUÊTE POUR LA MISE EN RÉCIT DE L'ENSEIGNEMENT DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES

Michel Lebreton depuis 2021, mène (avec des acteur·rice·s de la transmission) un **état des lieux de la diversité des modes d'enseignements des musiques et danses traditionnelles**. Non pas une approche globale, intéressante au demeurant et déjà entamée (voir études FAMDT, Bob Revel, Françoise Etay) mais **une collecte mettant en avant les récits d'expériences pédagogiques propres à chaque lieu et à chaque équipe**. Ces pratiques de terrain nous intéressent à plusieurs titres :

- **elles représentent une richesse méconnue** en terme d'outils didactiques et pédagogiques ;
- **cette richesse mérite d'être diffusée**, à la fois dans un esprit de partage entre acteur·rice·s de l'enseignement mais aussi comme mise en valeur de potentiels apports des Musiques et Danses Traditionnelles à une formation musicale globale. Nous pensons plus particulièrement à l'enseignement en institution ainsi qu'aux relations souhaitables entre écoles associatives et conservatoires ;
- **les démarches pédagogiques sont les marqueurs concrets des projets et finalités** définis en amont. Elles permettent de les questionner en vérifiant l'adéquation entre ces termes. Prôner l'autonomie de l'apprenant va recueillir l'approbation générale. Mais comment cela se traduit-il dans la réalité de la transmission ? ;
- **elles permettent un débat informé** où les finalités et objectifs de la formation s'adossent à des expériences concrètes ;
- En laissant la place aux expériences perçues comme positives comme à celles construites dans l'errance ou menant à des impasses, **elles replacent le travail de l'enseignant·e dans sa réalité complexe**. Il ne s'agit pas ici de science mais d'art de faire au service de l'apprenant. Avec son droit à l'erreur concomitant de démarches par expérimentation.

Il s'agit donc de **prendre le contrepied d'une position de surplomb pour privilégier les interactions sur le terrain**. Que se joue-t-il entre les différent·e·s acteur·rice·s ? Quelles relations s'instaurent entre enseignant·e·s, apprenant·e·s, familles, institution, territoire ? Quels objets musicaux sont mis en œuvre ?

Ces récits de séquences d'enseignement nous renvoient pour autant aux finalités du projet, aux objectifs de transmission, aux objets transmis, aux choix pédagogiques à l'œuvre et à la place, au statut de l'apprenant dans cet ensemble. **Comment forme-t-on des musicien·ne·s nous revoie à éclairer pourquoi on les forme**, quel·le musicien·ne souhaite-t-on former et à pointer les éventuels écarts entre le projet et son application sur le terrain.

Cette compilation et les enseignements à en tirer seront la base documentaire d'une rencontre qui aura lieu fin 2024 / début 2025 sur l'état de l'enseignement des Musiques et Danses Traditionnelles ainsi que sur les projections souhaitables. Pensons-les également comme des outils vis-à-vis des acteur·rice·s des collectivités territoriales et de l'État. Nous pourrions en dégager des lignes forces au service de l'intérêt de la présence musiques et danses traditionnelles dans le paysage de l'enseignement musical.



© Éric Legret

10. La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT

LE TRAVAIL EN COOPÉRATION, EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail qui viennent renforcer l'ouverture de la fédération mais l'accompagnement des adhérent.e.s. «Elle développe des coopérations professionnelles dans le champ musical mais aussi dans des domaines intersectoriels (économie solidaire, éducation, social...), à différents échelons territoriaux (Europe, International), le tout dans un objectif commun de défense de l'intérêt général et des droits culturels.

- Travailler des dynamiques de coopération dans une dimension d'ouverture à d'autres secteurs ;
- Développer des relations partenariales du local à l'International ;
- Contribuer aux espaces de réflexion sur les politiques culturelles.

La FAMDT dans ce cadre est membre de :

- **Hexopée** (ancien CNEA), (Syndicat des employeurs de l'animation) ;
- **Du SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles) ;
- **Du Collectif des Associations Citoyennes** (CAC) ;
- **De L'UFISC** (membre du CA et du Bureau) (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) ;
- **D'AGI-SON** (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde !) ;
- **De Ramdam** (Le réseau musique « jeune public ») – membre du conseil d'administration.

Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'être en constante vigilance pour améliorer la capacité du secteur à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes.

Ainsi la FAMDT s'investit dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture, de l'économie solidaire, de l'éducation populaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec certains réseaux territoriaux des musiques actuelles, de nombreuses fédérations « musiques » par des réunions régulières d'information et de partage.



HEXOPÉE



SMA
SYNDICAT DES MUSIQUES ACTUELLES



COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES



UFISC
Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles



agi-son
agir pour une bonne gestion sonore



RAM
DAM

Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent·e·s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. Ainsi, nous pouvons souligner le travail qui s'est renforcé sur l'année 2022 :

- **Des dynamiques nationales et européennes** de réflexion et d'action qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands événements du secteur (Trans Musicales, [Pop Mind](#)...). Nous continuerons à nous y engager ;
- **Des temps liés à la vie de la fédération** sur lesquels sont systématiquement invité·e·s partenaires et organisations (rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, séminaires sur des sujets spécifiques : ruralité, journée sur la création dans les musiques traditionnelles, rencontre sur les musiques des (im)migrations...);
- **Des implications importantes de la fédération** dans d'autres instances (UFISC, SMA, AGISON, [Collectif CNLII](#) - Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants, Collectif des associations citoyennes, [Collectif Bar-bars](#), [Relais Culture Europe](#)...).

La FAMDT via son implication au sein de l'UFISC travaille à des problématiques touchant différentes disciplines (musique, musique enregistrée, cirque, conte, arts de la rue, arts plastiques...) et différents types d'acteur·rice·s (collectifs ou non, producteur·rice·s, artistes...).

Le début d'année 2022 a été marqué par la sortie de la crise sanitaire, débutée en mars 2020 qui a stoppé les ambitions de début d'année. Le 1^{er} semestre 2022 était également caractérisé par une séquence électorale nationale fondamentale avec les élections présidentielles et les législatives. La FAMDT a pu faire entendre sa voix au sein du collectif mobilisé par l'UFISC à ce sujet et rencontrer ainsi les équipes « Culture » des candidat·e·s, échanger sur leurs programmes respectifs en la matière. Un travail conséquent s'est également enclenché avec [Zone Franche](#) par une campagne commune autour de la diversité.

De manière opérationnelle et pragmatique, **la FAMDT a contribué en 2022 aux travaux et/ou poursuivi ses partenariats avec :**

- **l'inter-fédérations et réseaux d'acteur·rice·s du secteur de la musique** ([FEVIS](#), [France Festivals](#), [Futurs composés](#), [Grands Formats](#), [AJC](#),

[FEDELIMA](#), Zone Franche, [FELIN](#), [FERAROCK](#), [Radios campus France](#), Culture Bar-bars, UFISC, ensemble des réseaux territoriaux d'acteurs...);

- **l'inter-fédérations et réseaux nationaux de la musique / spectacle vivant** ([FEVIS](#), [ROF](#), FO, France Festivals, [AJC](#), Grands Formats, FEDELIMA, Futurs composés, Zone Franche);
- **l'UFISC dans toutes ses dimensions** (droits culturels, ESS, coopérations, représentations professionnelles) et en assumant l'engagement au sein du bureau de l'union ;
- **le collectif « Culture en danger »** regroupant des syndicats et des fédérations se mobilisant dans le contexte de la crise sanitaire ;
- **le SMA, dans toutes ses dimensions** et comme membre du collège des réseaux et fédérations ;
- **AGI-SON**, comme membre ;
- **du Collectif des Associations Citoyennes** (CAC) sur l'avenir et le rôle des associations, la défense des financements publics aux associations, les enjeux des territoires ;
- **à la démarche sur les droits culturels** de la plateforme culture et solidarités ;
- **RAMDAM**, réseau autour de la création musicale Jeune public et des JM France ;
- **partenariats et coopération** avec Les Jeunesses Musicales de France, le réseau jeune public RAM-DAM, la SACEM autour du jeune public .

Ces dynamiques s'incarnent concrètement dans différents espaces :

- La FAMDT contribue au [GTMA](#) (groupe de travail des lieux de musiques actuelles) et à ses sous-groupes de travail ;
- des temps de contributions communes à plusieurs organisations (Rencontres des députés à l'Assemblée nationale, rendez-vous communs avec des partenaires, etc.) notamment avec l'UFISC ;
- la réponse à diverses consultations initiées par le ministère de la Culture notamment sur les dynamiques européennes, sur le CNM et sur l'accompagnement artistique et l'insertion professionnelle des artistes ;
- les concertations et consultations sur le Centre national de la musique avec l'ensemble des acteurs du monde de la musique ;
- la participation aux groupes de l'UFISC.

Soit :

- **4 rencontres d'équipes « Culture »** de partis politiques candidats aux élections présidentielles et législatives avec l'UFISC ;
- **2 GTMA – Groupe de travail « Musiques Actuelles »** ;
- **3 rendez-vous DGCA** (ministère de la Culture), dont l'un spécifique au sujet de la création au sein des esthétiques en musiques traditionnelles autour de l'ouvrage collectif et une interview pour celui-ci ;
- **9 réunions ou GT avec ou au sujet du CNM** (réforme des aides, aide aux lieux, relance, Europe, développement durable, comité stratégique d'outre-mer...);
- **2 réunions avec l'ADAMI** au sujet des bourses de compagnonnage ;
- **9 conseils d'administration de l'UFISC**, 9 bureaux ;
- **1 congrès national du SMA** à Clermont-Ferrand avec les administrateurs ;
- **3 rendez-vous inter-fédérations** ;
- **1 AG du CAC** (Collectif des Associations Citoyennes) ;
- **4 réunions dans le cadre de la Mobilisation et Coopération Arts et Culture.**

EXPLORATION DU CHAMP EUROPÉEN ET INTERNATIONAL POUR LA FAMDT

Les deux dernières années, nous avons continué notre engagement autour des enjeux européens et internationaux. Le souhait est de pouvoir inscrire cette dimension sur plusieurs chantiers menés par la fédération.

L'accompagnement des adhérent·e·s dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type [Relais Culture Europe](#) ou [Le LABA à Bordeaux](#). Les solidarités créées avec le réseau Live DMA (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génère également des perspectives en prolongement de ceux déjà menés par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques.

Nous avons continué nos échanges avec **le réseau européen folk musique**^[3]. L'idée d'un réseau d'adhésion paneuropéen officiel pour la musique et la culture folkloriques et traditionnelles a d'abord été suscitée par des réunions convoquées par l'organisation écossaise Burnsong. Les principaux avantages de l'adhésion sont les opportunités de rencontrer, de partager et de collaborer avec les autres, d'augmenter les contacts des membres et la mobilité des artistes et des organisateur·rice·s en Europe. La FAMDT est aujourd'hui membre du réseau et participe aux travaux.



[3]: www.europeanfolknetwork.com

11. Observations, études et productions d'analyses

L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

L'observation du réseau (de manière qualitative et quantitative) reste une priorité et se pense en coopération avec les autres organisations collectives – principalement avec la création d'une structure au service de l'observation la [CPOPP](#) dans lequel nous sommes parties prenantes et qui fut créée en 2022.

Cette question de l'observation, couplée à la question de l'accompagnement, reste un travail prioritaire pour une meilleure connaissance et analyse du travail que nous devons porter au quotidien. La FAMDT a produit à cet effet des chiffres clés afin de refléter au mieux l'écosystème du champ des musiques et danses traditionnelles et du monde. Le travail a fait l'objet **d'un travail avec Nicolas Delaye** en charge de l'observation pour quelques mois au sein de la fédération.

Observer les musiques traditionnelles/du monde est un réel défi tant ces musiques, ces pratiques et ces économies sont protéiformes. En effet celles-ci, par leur forte dimension sociale, ne se laissent pas facilement observer. Elles donnent l'occasion de nous questionner (et peut-être d'évoluer) sur nos critères habituels d'observation et de cloisonnement des mondes musicaux dans les pratiques en amateurs comme professionnel-le-s.

Cette observation reste nécessaire à la bonne compréhension d'un écosystème afin de pouvoir l'appréhender et le soutenir et le représenter de façon fine.

Ce chantier est permanent et doit se faire en concertation avec d'autres réseaux et filières musicaux car les musiques trad/du monde sont certes singulières, mais elles restent des pratiques artistiques, sociales, de loisirs au même titre que bien d'autres musiques.



LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES

La FAMDT a continué en 2022 à renforcer son rôle et son travail de recherche-action concernant les musiques, danses traditionnelles et du monde présentes sur le territoire national et ultra-marin. Elle participe et accompagne les travaux de recherche dans un souci de vulgarisation.

Cette dimension se consolide en lien et en partenariat avec de nombreux-euses chercheur-euse-s (historien-ne-s, géographes, ethnomusicologues, économistes) également mobilisé-e-s comme personnes associées au sein de notre conseil d'administration où sur les travaux fédéraux. Les objectifs visés dans le cadre des travaux, contribution à des colloques, réalisation d'ouvrages sont de :

- **mettre en vitrine les recherches**, les publications portant sur les musiques et danses traditionnelles, leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, leurs acteur-riche-s, sur le territoire national (métropolitain et outre-mer) ;
- **mettre à disposition du réseau, de la connaissance scientifique**, à travers des travaux de musicologie, ethnomusicologie des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique des pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine ;
- **développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique** avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions telles que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères compétents, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération.
- **accompagner et soutenir l'organisation de séminaires**, colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, anthropologique, sociologique, historique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses

membres et éditer ou coéditer les résultats de ces recherches, comme nous l'avons réalisé par exemple sur la convention passée : « [Écrire, composer et arranger en musique traditionnelles](#) », rencontre organisée avec le Nouveau Pavillon, « [La place des femmes dans les musiques traditionnelles](#) », « **La création dans les musiques traditionnelles** », etc.

La FAMDT, en coopération avec le [CPMDT](#) (Le Collectif d'artistes Professionnels des Musiques et Danses Traditionnelles) et le [Nouveau Pavillon](#) à **finalisé en 2022 le travail éditorial de l'ouvrage** « La création dans les musiques traditionnelles ».

Cette publication destinée au grand public valorise les processus de création et souligne l'importance de la recherche et de l'audace artistiques aujourd'hui. L'année 2023 marquera la sortie de l'ouvrage et sera l'objet de discussions et d'échanges pour contribuer aux débats sur les politiques de la musique.



La FAMDT produira également du contenu culturel via Modal, le média, portail documentaire qui sortira sur le premier trimestre 2023.

ÉTUDES ET TRAVAUX EN 2022

- Collaboration au travail de la [FEDELIMA](#) pour la production d'un tronc commun de questions « Emploi et Moyens Humains » dans les musiques actuelles en collaboration avec la [Féarock](#), [Grabuge](#), [Haute Fidélité](#), [iCoop](#), [Kolet'](#), [Octopus](#), le [PAM](#), le [PRMA Réunion](#), le [RIF](#), [RMAN](#) et [Zone Franche](#).

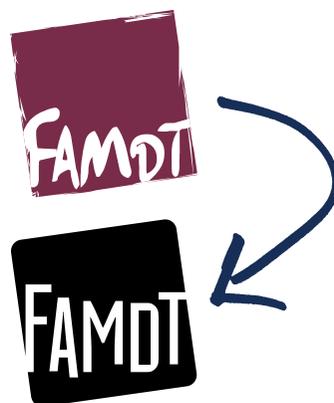
PARTICIPATION À DES ÉTUDES, ENQUÊTES EN 2022

- Participation au comité de suivi d'une [étude/expérimentation nationale](#) de démarche d'Observation Participative et Partagée portée par iCoop « Observation nationale des parcours de musiciennes et de musiciens ».
- La FAMDT est devenue membre du [collectif POPP](#) (Pour une Observation Participative et Partagée), association créée en 2022, rassemblant 20 organisations, et ayant pour objet de fédérer, promouvoir, accompagner et coordonner les démarches et développer des outils collectifs autour des démarches d'OPP.

12. Information, valorisation, contenus et ressources

Les objectifs de la communication portée par la FAMDT continue d'être réaffirmés : **communiquer sur le projet global de la FAMDT** et sur certains projets en particulier, **relayer les projets des adhérent·e·s**, informer, être centre de ressources, **valoriser le secteur des musiques et danses traditionnelles**, donner une image actuelle, novatrice et dynamique des cultures traditionnelles.

Le site internet de la fédération a fait l'objet d'une refonte complète en 2021-2022. Il doit permettre de diffuser des actualités, de valoriser des projets ainsi que différents documents ressources ou liés à la vie associative. Il reste un « objet » institutionnel. **2022 est également marqué par la refonte du logo de la FAMDT.**



L'affirmation de la présence de la FAMDT sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent·e·s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les adhérent·e·s, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et toutes les personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles/du monde. La communication est aujourd'hui indispensable et doit permettre à la FAMDT d'être réactive, au plus proche de ses adhérent·e·s, et de rendre compte des événements professionnels.

Ce travail engagé sur la communication doit participer à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons ainsi qu'aux travaux et réflexions que nous portons.

La FAMDT s'efforce d'organiser sa communication en cohérence avec sa vie associative et ses objets, mais aussi avec la diversité des démarches menées. Plusieurs espaces numériques sont gérés par la FAMDT :

- le site www.famdt.com permet de s'informer le projet et les actions de la fédération, de relayer les actualités et de capitaliser les principales ressources produites par la FAMDT. (nouveau site sorti début 2022) ;
- le site www.modalfamdt.org permet de valoriser les rencontres nationales de la FAMDT et d'en conserver les archives.



Sur les réseaux sociaux, la FAMDT anime une large communauté, notamment à travers :

- Une [page Facebook](#) (4400 abonné·e·s)
- Un [compte Twitter](#) (676 abonné·e·s)
- Un [compte Instagram](#) (732 abonné·e·s)
- Une [page LinkedIn](#) (629 abonné·e·s)

La communication 2022 en quelques chiffres :

- **1 newsletter mensuelle** autour des actualités des adhérent·e·s et de la fédération, soit 12 lettres d'info envoyées à 2172 abonné·e·s. Parallèlement

14 newsletters thématiques ciblées ont été envoyés à ces mêmes abonné·e·s. Très bon taux d'ouverture : 35% en moyenne pour la mensuelle, 45% pour les ciblées.



- **1 newsletter hebdomadaire interne**, envoyée chaque semaine aux adhérent·e·s de la FAMDT (actualité de la fédération, appels à projets, veille juridique, veille culturelle, etc.). 375 personnes de nos structures adhérent·e·s inscrites. Très bon taux d'ouverture : 50%.

L'hebdo de la FAMDT

- **5 communiqués en collectif** (la réaction à la mise en place du pass vaccinal, la mobilisation en amont de la campagne présidentielle, le plaidoyer « diversité », la contestation de l'annulation des festivals dans le cadre des JOP 2024...)
- **Une centaine de supports de communication** créés ou déclinés pour les diverses actions de la fédération (dossiers, pdf, publicités, kakémonos, stickers, cartes, vidéos, animations, rapports, logos, flyers, programmes, etc.)



L'INCUBATION SUR 2022 DE MODAL, LE MÉDIA – UN OUTIL AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES ET CULTURES DE L'ORALITÉ

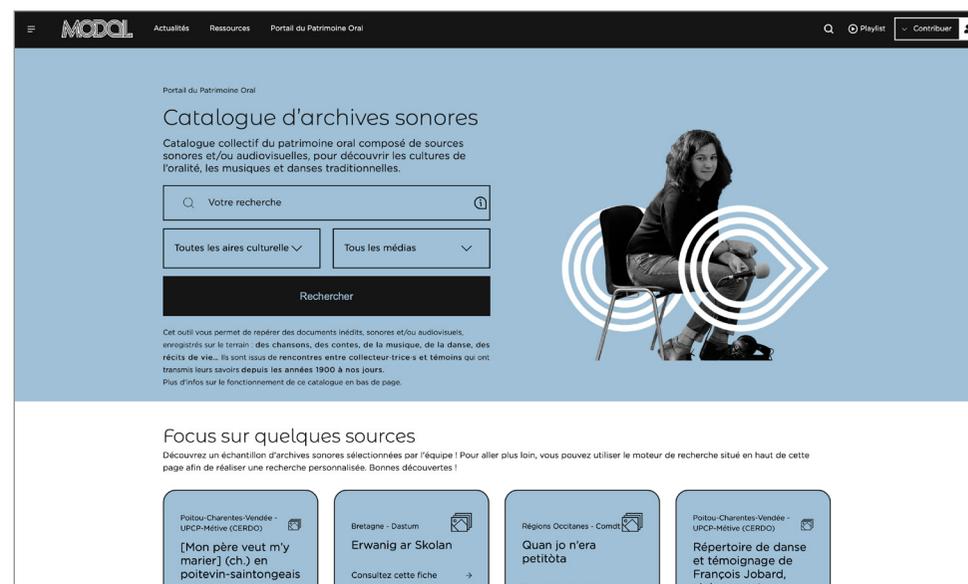
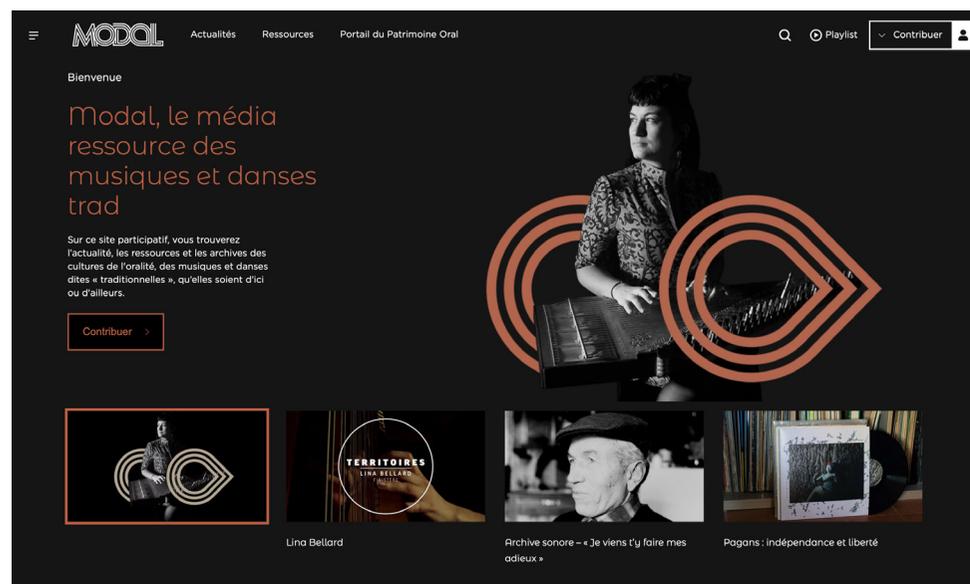
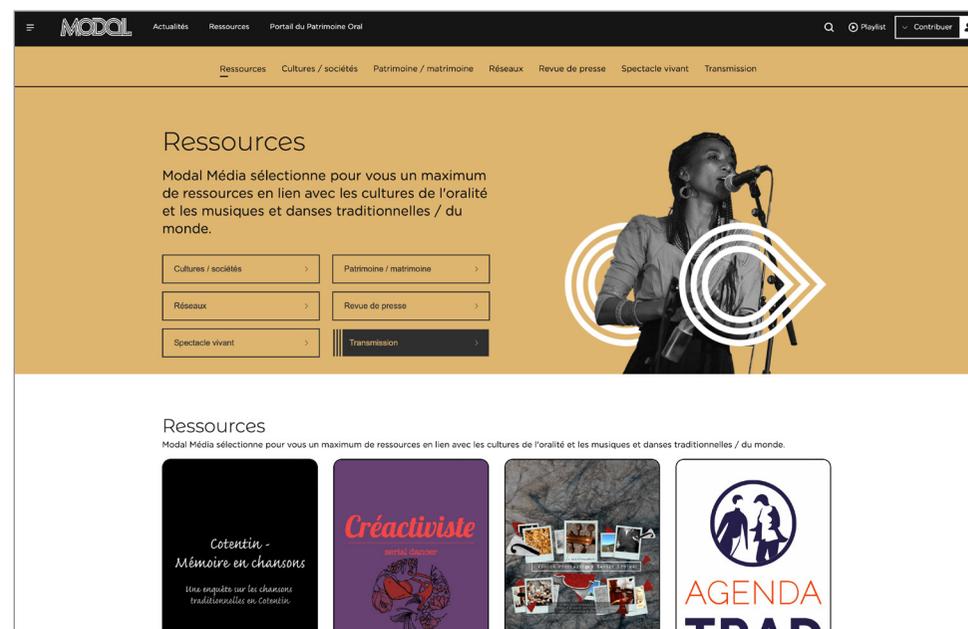
Depuis trois ans, une réflexion a été engagée au sein du conseil d'administration afin de repenser la politique patrimoniale de la FAMDT et de fédérer les adhérent·e·s qui agissent dans le champ du spectacle vivant, de la transmission et de la recherche. **À l'origine de ce débat, la nécessité de remettre en état le Portail du Patrimoine Oral qui ne rend plus les services attendus et ne permet plus de « moissonner » dans de bonnes conditions les contributions** des différents centres de documentation du réseau. Le projet d'une grande bibliothèque numérique de l'oralité s'est précisé en 2017 avec le soutien de la Direction Générale des Patrimoine (DGPA, ministère de la Culture) pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité. En 2021, nous avons obtenu des moyens complémentaires la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) pour le développement du projet

Plusieurs objectifs transversaux sont pointés dans le cadre du développement de cet outil structurel :

- **initier une porte d'entrée éditoriale** autour de la richesse des mondes des musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- **vulgariser et rendre accessibles** les richesses des musiques de l'oralité entre patrimoine, création et transmission ;
- **s'inscrire dans un mouvement francophone** d'enrichissement de la connaissance des styles musicaux de transmission orale ;
- **mettre un espace ressource à la disposition** des artistes, des chercheur·euse·s et des pédagogues pour qu'il·elle·s puissent y déposer leurs productions ;
- **Renforcer une dynamique de recherche** autour de la diversité des cultures musicales de l'oralité, allant du collectage et de la transmission à la création ;
- **initier la coopération entre acteur·rice·s** à l'échelle régionale, nationale et internationale au service d'un programme de service public et d'intérêt général.

Renforcer un propos éditorial autour des enjeux d'écologisation des pratiques et des sujets sociétaux transversaux autour des diversités sous toutes leurs formes. La FAMDT se situe entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique. **Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique**, la FAMDT a piloté la construction de ce site pour souligner cette richesse et les interdépendances. **Conçu comme un espace ressource croisant les documents de collectage et les créations contemporaines, les outils pédagogiques, ou les études sur les musiques et traditions orales, ce site internet des musiques et des cultures de l'oralité a pour objectif de favoriser la visibilité des cultures de l'oralité et de montrer leur modernité.** Un des axes essentiels dans la constitution de ce portail est de répondre aux besoins de la diversité des personnes qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : artistes, chercheur·euse·s, enseignant·e·s et pédagogues, habitant·e·s, curieux·euses...

Le site est sorti en mars 2023 : www.modal-media.com



13. Enjeux sociétaux : développer l'égalité et les diversités dans les musiques traditionnelles et du monde

FAVORISER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS DE FEMMES ET DES MINORITÉS DE GENRE DANS LES MUSIQUES TRADITIONNELLES ET DU MONDE.

L'année 2022 a marqué le lancement du projet « [Tambours Battantes!](#) ».

Dans le cadre de nos missions d'intérêt général et de mise en lumière des act·eur·rice·s de notre réseau, la FAMDT a construit le projet « **Tambours Battantes!** » – projet qui interpelle, et questionne la place des femmes dans nos réalités sociales, culturelles au sein de la diversité qui compose le milieu des musiques, danses traditionnelles/du monde.

La FAMDT porte plusieurs objectifs avec ce projet :

- **renforcer la prise en compte de l'égalité Femmes-Hommes** au cœur des enjeux structurels que portent les act·eur·rice·s ;
- **porter un regard artistique en prise avec les pratiques**, les initiatives des femmes qui font « le milieu » et donner à voir leur réalité, leurs gestes, leur présence à tous les endroits des musiques et danses trad ;
- **accompagner les mutations des pratiques** et renforcer la prise en compte des enjeux sociétaux qui nous interpellent tou·te·s ;
- **provoquer des dynamiques de coopération territoriales**, nationales, européennes et internationales autour de ces questions avec les autres act·eur·rice·s de la musique.

« *Tambours Battantes!* » c'est un regard de femmes artistes (vidéastes, graphiste, photographe, créatrice de podcasts) sur les femmes pour parler de leurs métiers, leur travail, leurs engagements... « des visages » et « des actrices » qui ont fait et font les musiques et danses traditionnelles/du monde d'aujourd'hui.

Ce projet, somme toute, réjouissant par la diversité, la puissance et la justesse de ces femmes luthières, artistes, collecteuses, directrices de structure, techniciennes, nous interpelle et nous interroge.

In fine, ces portraits de femmes, ce n'est pas valoriser l'exceptionnel, mais c'est ouvrir nos consciences et nos regards pour nous inviter à changer nos représentations.

Ce projet est réalisé grâce au soutien du Centre National de la Musique.

**TAMBOURs
BAttanTES!**



© Myriam Jégat

14. Enjeux sociétaux : campagne « Pour la diversité culturelle et musicale en France » avec le réseau Zone Franche

LA DIVERSITÉ CULTURELLE EST UNE RÉALITÉ EN FRANCE

Gommées, reléguées, uniformisées, les identités multiples qui la composent sont pourtant un levier d'échanges, de partage, d'égalité, de dignité pour mieux faire et vivre ensemble.

À l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2022, Zone Franche et la FAMDT ont initié [un plaidoyer](#) pour la mise en œuvre de politiques et d'actions qui soutiennent la reconnaissance et la valorisation de toutes les expressions de la diversité culturelle.

Plus qu'un genre esthétique, les musiques traditionnelles et du monde sont un outil politique et social qui valorise la richesse de la diversité culturelle. Elles incarnent le souffle des musiques et des récits d'ici et d'ailleurs.

LES POLITIQUES CULTURELLES AUX COULEURS DE LA DIVERSITÉ ?

Table ronde
22.02.2022
au CNAM (Paris)

organisé par :

PLAIDOYER POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET MUSICALE EN FRANCE

Conférence de presse
20/04/22 - 14h30
Printemps de Bourges

organisée par :

RAPPORT - SYNTHÈSE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ !

POUR UNE FRANCE DES MUSIQUES ET DANSES DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Dans le cadre du cycle « diversité » initié par la FAMDT et Zone Franche. En coopération avec la FEDELIMA, le Festival des Suds à Arles, le Festival des Transmusicales, l'Association Villes des Musiques du Monde, le CNAM et en collaboration avec les Éditions de l'Attribut.

Naima Huber Yahy
ZONE FRANCHE - FAMDT

15. L'équipe de la FAMDT

L'ÉQUIPE DE LA FAMDT

Alban COGREL, directeur : alban.cogrel@famdt.com

À contacter pour tout ce qui concerne les logiques de collaboration intersectorielle, le développement des partenariats ainsi que les coopérations professionnelles à l'échelle nationale et internationale. À mobiliser également pour tout ce qui concerne les possibilités d'accompagnement, les relations collectivités publiques-acteurs musiques traditionnelles, les questions de structuration de projet musiques trad' et/ou lieux, les méthodes liées aux concertations territoriales et co-construction des projets de territoire.

Nathalie DECHANDON, administratrice générale et coordinatrice de la vie associative et de la mise en œuvre du projet : nathalie.dechandon@famdt.com

À contacter pour tout ce qui concerne les demandes d'adhésion, la vie associative, les temps fédéraux, le fonctionnement de la FAMDT, de son équipe et de ses instances, l'administration générale (administratif, juridique, gestion financière et budgétaire).

Amandine ROUZEAU, chargée de l'information et de la valorisation : amandine.rouzeau@famdt.com

À contacter pour tout ce qui concerne la communication interne et externe de la fédération, la diffusion d'informations relatives aux adhérent-e-s et activités de la FAMDT, ainsi que les questions liées à MODAL, le média.

Marie JOLY, renfort soutien chargée de l'information et de la valorisation : marie.joly@famdt.com

À contacter pour tout ce qui concerne la communication interne et externe de la fédération, la diffusion d'informations relatives aux adhérent-e-s et activités de la FAMDT, ainsi que les questions liées à MODAL, le média.

Louise VILLAIN, chargée de production et régisseuse générale : production@famdt.com

À contacter pour tout ce qui concerne la logistique sur les différentes rencontres organisées par la FAMDT.

LA FAMDT SUR LES RÉSEAUX !



16. Projet 2023 synthétique

Le projet 2023 complet à télécharger ici.

DIVERSITE, COOPERATION, STRUCTURATION, TERRITOIRES ET VALORISATION

Le projet 2023 s'inscrit dans une année de relance et d'ambition post crise COVID. On peut à ce jour seulement entrevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, qui nous obligent à interroger nos modèles et nos modes de faire encore pour cette année 2023.

En 2023 nous poursuivrons nos coopérations à travers les quatre principales fonctions construites au sein de la fédération :

- **Une fonction de contribution à la structuration et à la co-construction des politiques et cadres normatifs en faveur des musiques, danses traditionnelles et du monde via le cycle de débats et de rencontres autour de la diversité culturelle ;**
- **Une fonction de recherche & développement et d'observation des initiatives des musiques et danses traditionnelles et du monde ;**
- **Une fonction de valorisation des projets, initiatives et ce en partie via un soutien autour du spectacle vivant**
- **Une fonction d'appui, d'accompagnement et de ressources, en particulier vers ses adhérent·e·s.**

En 2023 nous continuerons d'agir afin de faire entendre nos espoirs et nos revendications pour le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde, en accentuant notamment nos coopérations avec des organisations fédérales et syndicales en prise avec les différentes dimensions du projet fédéral.

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE

Le principe de diversité artistique et culturelle portée par la fédération est directement lié aux droits culturels, à l'exercice des libertés de tout à chacun·e et à la participation à la vie artistique et culturelle. La FAMDT sensibilise et accompagne les acteur·rice·s et leurs partenaires pour développer un accompagnement des pratiques en prise avec les droits culturels et ce également dans les cadres normatifs professionnels et politiques.

- Participation à l'ensemble des travaux de l'UFISC ;
- Consolidation d'outils et de dynamiques au service de la diversité : Implication et accompagnement du Prix des Musiques d'ICI
- Réalisation des rencontres MODAL en coopération avec Hart Brut, Cerc, Pagans ;
- Renforcement des coopérations notamment sur la question du jeune public avec les JM France, Babel Minots et le réseau Ram-Dam ;
- Réalisation de plusieurs « plateaux » pour valoriser les équipes artistiques sur des scènes généralistes et plusieurs festivals – Festival Babel Minots, le MaMA.
- Travail sur la diversité des transmissions et la consolidation des parcours professionnelles des artistes musicien·ne·s : nous continuerons de mettre en œuvre les bourses de compagnonnage en partenariat avec l'ADAMI. Nous valoriserons ce dispositif par tous les moyens à notre disposition. Nous engagerons un travail pour consolider le dispositif et permettre d'associer l'État sur cette opération exemplaire.
- Ouverture d'un travail autour de la lutherie.
- Construction d'une seconde étape au projet « Tambours Battantes ! » renforcement du travail autour des enjeux d'égalité et de diversité dans la musique.

FAIRE VALOIR LES INITIATIVES DES ACTEUR·RICE·S DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE DU LOCAL A L'INTERNATIONAL

La FAMDT poursuivra sa représentation des acteur·rice·s en permettant des participations collectives au sein de plusieurs instances tout au long de l'année.

- **Participation aux instances du Centre National de la Musique** et aux travaux (fonds festivals, comité stratégique des territoires d'outre-mer...).
- **Participation au groupe de travail sur les musiques actuelles au ministère de la culture** (GTMA).
- **Renforcement de notre présence dans les différents organismes et réseaux culturels** (UFISC, inter-fédé musique) ou transversaux (des organismes professionnels comme le Syndicat des Musiques Actuelles) aux dynamiques de l'Économie solidaire (Collectif des associations citoyennes, Les oiseaux de passage, etc.) ;
- **Renforcement de nos présences sur le champ européen** notamment au sein du réseau Européen Européen Folk Network.
- **Mobilisation et engagement sur la relance du Babel Music XP.**



ANALYSER ET TRAVAILLER AUX RÉFORMES ET AU SOUTIEN A LA STRUCTURATION

- **Accompagnement global des structures membres** et continuité des rendez-vous accompagnement en partenariat avec le groupement d'employeurs "Les Gesticulteurs" ;
- **Suite du travail pour consolider la mise en place de notre fonds de solidarité** permettant de venir en aide à nos adhérent·e·s en difficulté de trésorerie et / ou étant dans des projets de développement (lien avec France Active, opale, finansol).
- **Veille juridique, en lien avec le SMA et HÉXOPÉE** pour élaborer des « outils pratiques » à l'attention des adhérent·e·s, voir notamment notre lettre hebdo transmise toutes les semaines le vendredi ;
- **Veille, suivi et analyses sur la structuration professionnelle** au regard du contexte : chômage partiel, plan de relance, plan festival, etc.

- **Consolidation des compétences en interne** pour renforcer cette dimension au sein de la fédération et pour renforcer l'identité de la fédération et sa singularité – Embauche de Marie Joly sur une partie de l'année.
- **Une personne sera embauchée pour travailler la stratégie éditoriale du projet Modal, Le Média** et permettre un secrétariat de rédaction au lancement du projet.

LA COMMUNICATION, LA VALORISATION ET L'ÉDITORIALISATION AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ

- La FAMDT continuera à **enrichir l'ensemble des outils de valorisation des initiatives des membres**. Nous ferons vivre les nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux les flux d'informations qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération (lettre hebdo, newsletter)
- **Un travail éditorial continu** sera proposé et effectué sur l'ensemble de nos outils de communication (newsletters, programme des rencontres, posts Facebook...).
- **Lancement de la plate-forme Modal, Le Média**. Ce projet constitue un travail important dans le cadre de la valorisation et l'éditorialisation de nos musiques et danses.
- **Valorisation de notre collaboration avec « petites planètes »** autour du projet « TERRITOIRES ».
- **Réflexion sur la place de nos musiques sur le tissu des radios associatives** notamment en discussion avec la FÉRAROCK et Radio Campus. Partenariat en cours autour d'une série de podcasts.
- **Finalisation de la sortie de l'ouvrage collectif** autour de la création dans les musiques traditionnelles et nous mettrons en place une stratégie de communication et de valorisation.

MODAL



METTRE EN PLACE DES ESPACES ET ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS

- **Engagement autour de POPMIND en 2024.** Démarrage des comités de pilotage et de l'organisation générale.
- **Consolidation de formations pour les adhérent·e·s** « in situ » autour de problématiques et d'enjeux ciblés.
- **Renforcement de l'essaimage dans la sphère civile** : auprès des acteur·rice·s de la recherche, mouvements sociaux, médias.
- **Collaboration avec des chercheur·euse·s** sur des sujets en lien avec le projet Fédéral notamment via Modal, Le Média ou bien encore le projet autour de l'ouvrage collectif.

RENFORCER LA QUALITÉ ET LA CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES ÉQUIPES ADHÉRENTES

- **Travail sur une politique d'accompagnement global** au plus près des membres et en complémentarité avec les dispositifs existants. Une réflexion est entamée sur la préfiguration un groupement d'employeurs.
- **Travail pour négocier des dispositifs d'aides à l'emploi** adaptés aux réalités et attentes des membres. Prendre en compte leur multitude, leur diversité et leur fragilité.
- **Accompagner les initiatives pour une meilleure prise en compte des dispositifs** existants pour consolider les emplois.
- **Soutien et accompagnement à la demande auprès des adhérent·e·s** notamment en lien avec le dispositif DLA.

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION A TOUTES LES ECHELLES

Coopérations territoriales / projets de territoire - La ruralité

- Co-organisation des rencontres nationales sur la ruralité en juin 2023 avec La FEDELIMA, l'UFISC et d'autres partenaires.
- Participation aux réunions institutionnelles du ministère de la culture sur la question des ruralités avec l'UFISC.

Coopérations sur les politiques publiques

- Participation au groupe de travail sur les schémas de développement

territorial culturel et suivi des expériences de concertation mises en œuvre en région.

- Engagement autour de la constitution du réseau Faro France.

Coopérations territoriales / organisation régionale

- Consolider une base des adhérent·e·s pour faciliter la circulation des informations et les mises en contact – réflexion sur les listes de discussions et la structuration de l'information à l'échelle fédérale.
- Répondre aux demandes d'intervention ou de contribution ainsi que la mise en place de rencontres co-construites. **La FAMDT a choisi d'accompagner les dynamiques régionales en favorisant la mise en contact des réseaux sur les territoires et en appuyant leurs initiatives de travail**, d'éclairage, de propositions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France, Auvergne-Rhône Alpes...) et en s'engageant à leurs côtés pour faire avancer les sujets en prise à l'échelle régionale et territoriale.

Coopération dans le cadre européen

- **L'espace européen est aujourd'hui déterminant dans la construction des régulations et politiques qui agissent sur les territoires.** Politiques culturelles, services numériques, économie sociale et solidaire, droits sociaux, fonds structurels, accords de libre-échange, sont autant de sujets qui ont un impact direct sur les activités des initiatives que nous portons. S'intéresser à ces sujets en évolution est d'autant plus essentiel dans un contexte de définition de la nouvelle programmation 2020-2030.
- En 2023, la FAMDT continuera de **contribuer aux réflexions sur les politiques culturelles et à la structuration des acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s en Europe** en s'associant à des réseaux et espaces d'échanges européens (comité d'orientation du Relais Culture Europe, Réseau Folk Alliances...).
- Un travail exploratoire d'**ouverture européenne et international sera consolidé** avec le rapprochement avec le réseau Européen Folk Network ou bien encore la réflexion sur les salons internationaux et ou le travail engagé autour de projets expérimentaux portés par nos membres.
- La FAMDT sera certainement présente à Manresa en Espagne / Catalogne mais également au Womex en 2023 et réfléchira à la stratégie de mobilisation sur les salons (rôles, intérêts, capacités d'engagements).

MUTUALISATION ET SERVICES PARTAGÉS

L'observation participative et partagée

- L'Observation Participative et Partagée (OPP) pour la Fédération : nous lancerons une enquête finaliserons l'état des lieux de la fédération et des adhérent-e-s.
- Nous nous impliquerons au sein de POPP Autant que faire se peut, nous irons rencontrer les membres ayant récemment intégré le réseau afin de les sensibiliser et de les former au maniement de l'outil GIMIC, de manière qu'il-elle-s renseignent utilement les questionnaires les concernant. Nous chercherons à rapprocher et à comparer les données collectées avec des réseaux et fédérations partenaires. Ce travail sera réalisé sur l'été 2023.



La vie associative de la fédération

- Nous poursuivons le travail initié en 2023 concernant la mobilisation des administrateur-ric-e-s et des adhérent-e-s sur les chantiers de la Fédération et une meilleure capacité d'implication. Cette dimension fera l'objet d'un travail et d'une réflexion sur la gestion de l'information et une meilleure anticipation.
- Nous consolidons le temps fort de la vie associative MODAL Les rencontres.
- Nous serons attentif-ve-s à la prise en compte des parcours professionnels des salariés et de l'équipe d'animation.

LA FEUILLE DE ROUTE DES RENDEZ VOUS DE L'ANNEE

Janvier 2023

- 11 et 12 janvier 2023 - Les Bis de Nantes – Stand et engagement sur plusieurs débats / [voir ici](#) ;
- vendredi 20 janvier 2023 – Festival Trad'Hivernales / Table ronde et débat + mise en place de l'exposition « Tambours Battantes ». [Toutes les informations ici](#).



Février 2023

- Lancement du projet «TERRITOIRES – Collecte cinématographique des Musiques de France» avec Priscilla Telmon et Vincent Moon, cinéastes de la collection Petites Planètes. Un nouveau film est à découvrir chaque jeudi jusqu'à fin juillet sur [la chaîne Youtube de la Blogothèque](#) et la plateforme [Modal, Le Média](#) que nous avons lancé ;



Mars 2023

- Rencontres professionnelles Eurofonik, vendredi 10 mars 2023. [Voir ici](#) ;
- Rencontres professionnelles BABEL MINOTS à Marseille - Élaborées en coopération avec le Pôle Info Musique, l'Action Culturelle de la Sacem et le réseau RamDam. [Voir ici](#) ;
- Babel Music XP – participation et contribution à plusieurs temps fort pour la relance de l'événement
 - o Conférence d'ouverture : [voir ici](#) ;
 - o Conférence : [Métamorphose des musiques en migration](#) ;
 - o Conférence : [Musiques électroniques et traditionnelles : un futur composé.](#)



Avril 2023

- 1er avril 2023 – journée de rencontres professionnelles / formateurs et formatrices en chant traditionnel - co-organisée par l'AMTA, La Cie de Lanla et Les Brayauds CDMMDT 63, avec le soutien de la FAMDT – [voir ici](#) ;
- 6 avril 2023 – co-organisation d'une table ronde « La création musicale dans le jeune public à l'épreuve des musiques & danses traditionnelles et du monde » avec le collectif des musiques et danses du monde en Île-de-France (relai territorial de la FAMDT) ;

Juin 2023

- Modal - les rencontres : Les rencontres nationale de la FAMDT à PAU, les 14, 15 et 16 juin – [Plus d'infos ici](#) ;

Les rencontres nationales de la FAMDT

modal

Juillet 2023

- Rencontre professionnelle dans le cadre du festival « Les Suds, à Arles » en coopération avec Zone Franche - programmation en cours ;
- Mobilisation et stand au sein du festival « [Le Son Continu](#) » - Festival international de lutherie dans le Berry et mobilisation sur les temps de débats et de rencontres ;
- Rencontre professionnelle à Rodez (sous réserve) dans le cadre du festival Estivada et la relance de celui-ci – [voir programme l'année dernière](#) ;

LES
SUDS
À
ARLES


le son continu
RASSEMBLEMENT DES INSTRUMENTS ET MUSIQUES POPULAIRES

Septembre 2023

- Journée de rencontre professionnelle avec le Café Charbon à Nevers et l'ensemble des partenaires institutionnels (DRAC, Département, région) – rôle et place des musiques traditionnelles dans le cadre du projet associatif et du projet de territoire.


CAFÉ CHARBON
NEVERS

Octobre 2023

- Engagement au sein du MaMA – showcases « scène trad'actuelle » et valorisation des artistes du Prix des Musiques d'ICI + rencontres professionnelles.
- Rencontre et échanges avec la Kreizh Breizh Akademi et présentation du paysage professionnel aux étudiants.
- Rencontre et échanges avec les étudiants du master du Pont Supérieur et du Pôle Aliénor.
- Rencontre / débat dans le cadre du MaMA à Paris le 12 octobre – [voir le programme complet ici](#) ;


MaMA
festival & convention


★ PRIX DES
MUSIQUES
D'ICI
- RENCONTRE & DÉBAT -


pôle
ALIÉNOR
enseignement supérieur
formation continue
poitiers nouvelle-aquitaine & tours
musique - danse

Novembre 2023

- Participation et contribution de la FAMDT à la co-organisation du colloque organisé par l'association DROM autour des musiques à Bourdon – [voir ici la dernière édition](#) ;
- Participation et mobilisation sur le jury du « Prix des Musiques d'ICI » - novembre à Paris – Cité des Arts ;

Décembre 2023

- Engagement de la FAMDT pour la mise en place des 5eme Journées des musiques du monde (14 et 15 décembre) - Deux jours de réflexions et de rencontres : tables-rondes, conférences, ateliers, speed-meeting, concerts En décembre 2023 à Grenoble.
- Participation au Table ronde / débats dans le cadre de Rencontres & Débats des Trans Musicales à Rennes.

LES
TRANS
NOUVEAU DEPUIS 1979